

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature

J U I N 1760. 4



A LUXEMBOURG,

Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vivant
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

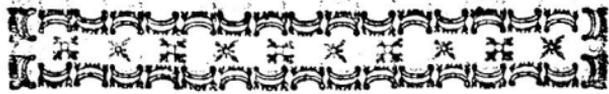
M. D C C. L X.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale &
Approbation du Commissaire Examinateur,*

AVIS AU PUBLIC:

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres; Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué: Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol.: & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8^o & 4^o nouv. édit. revûe par Mr. de Casumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux: la dite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 volumes.



LA CLEF
DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

J U I N 1760.



ARTICLE PREMIER.

*Contenant quelques nouvelles Littéraires
& autres remarques curieuses.*

Nous avons une *Histoire naturelle de Nor-
wege*, par Mr. Erich Pontopidan, Evêque
de Bergen en Norwege & Membre des Scien-
ces de Copenhague, qui se trouve à Paris
chez Nyon, Guillyn & Hardy. Le titre de
cette *Histoire* curieuse & sagement écrite, n'an-
nonce pas un Voyageur passager, mais un Ob-
servateur établi & résident en Norwege. L'Ou-
vrage conséquemment n'en doit être que plus

sûr & plus exact, & sa composition plutôt le fruit d'un séjour constant, que celui d'une course rapide ou légère. Il est divisé en deux Parties, dont la première roule sur le climat, la seconde sur les animaux de la Norwege. Nos Lecteurs y remarqueront ce que peut être ils n'auront vû dans aucune autre Histoire. Donnons un précis de ces deux Parties.

Dans l'Introduction qui précède la première, on déclare que l'intention de l'Evêque de Bergen, en composant l'Histoire Naturelle de son pays, étoit de prouver à ses Diocésains que l'existence & la bonté de Dieu se prouve par ses œuvres, & se manifestent spécialement dans les ouvrages de la Nature. La première attention de cet Historien se porte sur la lumière qui éclaire la Norwege. C'est sur son horizon que, pendant l'Été, brillent les plus beaux & les plus longs jours de l'Univers. Ses nuits d'Hyver ont à la vérité la même durée pour mesure; mais l'ombre de ces nuits est éclaircie par la lumière de la Lune que les montagnes réfléchissent dans les vallées; & les Aurores Boréales fournissent souvent à la Norwege autant de clarté qu'il en faut pour les travaux ordinaires. Dans la Mer qui borde les côtes de ce Royaume & dans les Lacs salés, les eaux, lors même que les ténèbres de la nuit sont plus épaisses, font jaillir de leur sein, au gré des Pêcheurs, la lumière dont ils ont besoin pour leur pêche. En troublant le calme de ces eaux, l'agitation des filets en fait sortir une flamme légère qui s'éleve à la surface du liquide, & qui répand de tous côtés une lueur étincelante. Notre Auteur prétend que cette lumière est formée par le mouvement des particules salines

nes, & qu'elle est semblable à la trace lumineuse qui, dans une nuit calme & obscure, semble marcher à l'arrière d'un Vaisseau sous voile. Il faut lire, dans le Livre même, la description des circonstances qui accompagnent ces utiles phénomènes. C'est aussi des corpuscules salins dont l'air est impregné, que M. Pontopidan fait éclore, avec peu de vraisemblance, l'Aurore Boréale : il n'en indique pas moins, en passant, sans le réfuter & sans l'exclure, le sentiment de ceux qui regardent l'Aurore Boréale comme une simple réflexion ou réverbération de la clarté du Soleil. Tout cet endroit (de l'Aurore Boréale) auroit pû donner une plus grande idée des connoissances Physiques du Piélat.

L'Orient de la Norwege essuye l'Hyver le plus rigoureux; la neige y est abondante, les gélées longues & fortes : mais ces rigueurs mêmes sont agréables aux payfans des montagnes. Quand l'Hyver est plus doux, ils ne peuvent transporter leur bled, leur beurre, leur goudron & autres denrées dans les Villes & aux Marchés où ils en trouvent le débit; ni par conséquent acheter ce qui leur manque, du profit qu'ils tirent en vendant ce qu'ils ont de superflu.

A l'Occident de la Norwege & dans le Diocèse de Bergen, les Hyvers sont moins rudes, & les gélées moins piquantes qu'au centre de l'Allemagne, quoique Bergen soit plus Nord de deux cens lieuës. Le froid étant si modéré dans la partie Occidentale de la Norwege, la Mer y est toujours libre pour les Pêcheurs & les Matelots : ainsi, dans ce Royaume, tout est proportionné aux besoins des Peuples. Avec des Hyvers plus doux, le Canton Oriental ne

pourroit commercer ; avec des Hyvers plus rudes, le Canton Occidental ne pourroit pêcher. L'état actuel des choses étoit nécessaire, selon les vûes & les sages desseins du Créateur, pour le bien-être du pays.

M. Pontopidan remarque ensuite que la Providence a fourni plus de préservatifs contre l'Hyver aux climats froids qu'aux autres : 1°. Par de vastes forêts, dont le pays abonde pour le chauffage & pour des maisons solides : 2°. Par les laines & les fourures : 3°. Par le duvet & les plumes que donnent les Oiseaux sauvages, dont la quantité est innombrable, &c.

En Norwege, l'Été est d'autant plus chaud, qu'il est plus court. Plusieurs plantes, nous dit-on, & particulièrement l'Orge, y croissent & meurissent en six semaines ou deux mois. La Nature ayant moins de temps à travailler, accélère ses opérations & agit avec plus d'énergie.

Dans la plupart des cantons de la Norwege, on ne connoît que des maladies héréditaires, ou contractées par l'intempérance. Dans quelques-uns les hommes vivent si long-tems qu'ils s'en lassent, & se font transporter ailleurs pour mourir plutôt. Malgré ces preuves évidentes de la salubrité de l'air qu'on respire en Norwege, les maladies pestilentiellles n'y sont pas ignorées, mais l'Hyver & les tempêtes purifient bientôt l'air & arrêtent la contagion.

Le ciel de Bergen est fort pluvieux : ces pluies abondantes, aussi-bien que les neiges, suppléent à l'ingratitude du sol, & le rendent fertile jusques sur les montagnes, qui ont le moins de terre végétale. Ces pluies favorisent encore la Pêche, qui est un objet si important pour les habitans de ce Diocèse. En s'étendant

dant sur les biens que la neige procure, sur la végétation qu'elle anime, sur les pâturages qu'elle améliore, sur l'air qu'elle rafraichit, l'Evêque Académicien ne dissimule aucun des maux dont elle afflige la Norwege. Tantôt la violence des vents l'accumule & la roule avec impétuosité dans les campagnes; tantôt se détachant d'elle-même, sa masse plus ou moins solide, tombe, descend & renverse toutes les habitations voisines des montagnes.

La variation fréquente des vents qui soufflent en Norwege, s'explique principalement par la multitude & la diversité des montagnes qui forment, dans ce Royaume, les aspects les plus singuliers, & qui y sont des sources inépuisables de richesses, tant en minéraux qu'en végétaux. Cette quantité de montagnes a aussi ses inconvénients, dont le Prélat fait l'énumération. Elles diminuent la *quantité des terres labourables*, & par conséquent celle des subsistances; elles augmentent la difficulté des transports & des voyages, & les rendent quelquefois absolument impossibles. Leurs crévasses offrent des retraites aux bêtes sauvages & carnassières. Ces montagnes occasionnent encore beaucoup d'autres dangers, & même d'accidents funestes pour les hommes & pour les animaux. Mais d'un autre côté, elles rassemblent les nuages, & les font tomber en pluies douces; elles sont même des réservoirs d'où coulent, dans les campagnes, des ruisseaux qui en fertilisent le terrain beaucoup mieux que ne font les pluies ordinaires. D'ailleurs ces montagnes sont des boulevards qui mettent la Norwege à l'abri de toute invasion: la Nature semble les avoir élevées & placées comme des barrières contre
la

la Suède qui ne sauroit les franchir. En même temps, elles nourrissent des habitans pleins de *vigueur & de bravoure*. Les paysages qu'elles forment, sont bien plus agréables que ne le seroit des *plaines plates & uniformes*. « A cet égard, dit l'Auteur, la Norvege peut se flatter de produire les contrastes les plus délicieux, par la diversité de ses vuës. Ces édifices magnifiques du grand Architecte de la Nature animent & élèvent l'esprit de l'homme, en lui inspirant les idées les plus agréables & les plus sublimes &c. »

La diversité de ces terrains & de l'air qu'on y respire, influë beaucoup dans les productions végétales de la Norvege, & les *varie dans la même proportion*; mais, on l'a déjà remarqué, cette diversité est encore plus contraire à l'agriculture qu'elle n'est favorable aux pâturages; aussi, en Norvege, les terres labourables, comparées aux pâturages, aux bois & aux lieux incultes, sont, à ce qu'on nous dit, dans la raison d'un à quatre-vingt. Quoique la population y augmente considérablement *d'année en année*, cependant la culture qui croit ordinairement comme le nombre des hommes se trouve ici fort audessous de cette progression. Si l'on y défriche quelques terres avec succès, il y en a beaucoup plus d'ingrates dont la stérilité ne peut être vaincüe par le travail des hommes & des animaux. Mais on obtient des eaux ce que la terre refuse; la pêche supplée à la récolte, & fournit à la subsistance des Norvegiens. Où la moisson manque, les mines abondent; elles sont riches en or, en argent, en cuivre, &c. Dans cette Histoire, on en trouve une liste; & l'on nous apprend

que ce sont les Mineurs Allemands qui ont tourné l'esprit des Norvegiens aux opérations métallurgiques.

II. PARTIE. *Des animaux de la Norvege.*
Ici M. Pontopidan passe en revuë tous les animaux domestiques & sauvages, les reptiles & les insectes, les poissons & les oiseaux, les coquillages & les monstres marins qu'on rencontre en Norvege. Sans le suivre dans cette énumération, nous ne nous attacherons qu'aux traits les plus remarquables qu'on raconte des animaux & des monstres de ce pays. Quand toute autre nourriture ou fourrage manque aux vaches de ce pays, elles mangent des os de poisson, dont le goût passe dans leur lait, & en altere la bonté : dans ces besoins extrêmes, elles mangent même les os de vache ; & on prétend que, quand elles ont les jambes rompues, elles se guérissent avec cet aliment.

La Renne si utile en Norvege & dans tout le Nord, pour tirer les traîneaux, a sur les yeux une espèce de membrane, à travers laquelle elle voit, lors même que, pendant la grande chute de la neige, elle est obligée de fermer les yeux entièrement. C'est, ajoute le Prêlat, une grande preuve de la science & de la bonté du Créateur, qui a pourvu au besoin de chaque créature suivant la manière de vivre qui lui est destinée.

Les Ours, hors le temps où ils élevent leurs petits, sont sur la défensive vis-à-vis des hommes ; à moins que ce ne soit une femme enceinte, dont ils connoissent l'état à l'odorat, ou par l'instinct. Ils font tout leur possible pour en tirer le fœtus, qui est pour eux un morceau très-délicat, sur-tout s'il

se trouve que ce soit un mâle. Cependant
 jamais on n'a remarqué qu'un Ours ait atta-
 qué un enfant. » On attribué ici à cet animal
 beaucoup de *prudence* & de *discretion* ; termes
 trop forts, si l'on s'en tient à la bonne Philo-
 sophie. Par exemple, » l'Ours choisit, dans
 » tout un troupeau de Vaches, celle qui a
 » une sonnette pendante au col, & qui, en
 » sonnant, donne le signal du danger. Cette
 » clochette lui déplaît infiniment : il l'arrache ;
 » & si elle n'est point de métal coulé, il l'ap-
 » platit si fort avec ses pattes, qu'elle ne peut
 » plus rendre de son, ni le gêner davantage.
 » Il fait à merveille, quand il a arraché un
 » fusil à un Chasseur, tirer un coup ; & fait
 » voir beaucoup d'adresse pour sauver sa vie,
 » quand il est attaqué par deux ou trois Chas-
 » seurs à la fois. Si le premier manque son
 » coup, ou ne le blesse que légèrement, il se
 » jette sur l'homme désarmé, & en l'entraînant
 » marche sur ses pattes de derrière aussi-loin
 » qu'il peut, sentant que les autres Chasseurs
 » ne tireront pas sur lui, de peur de blesser
 » leur compagnon. Ensuite il se jette enbas
 » d'un banc, d'une montagne, ou dans un
 » fossé, & y laisse l'homme mort ou vivant. «
 M. Pontopidan ramasse tous ces traits comme
 des *exemples qu'on rapporte*. Ainsi ce ne sont
 que des traditions dont il ne garantit pas la
 vérité. Et nous croyons qu'il fait fort bien de
 ne pas engager jusques-là son témoignage.

C'est en Norwege qu'on trouve les Hermi-
 nes de la couleur la plus belle & la plus dura-
 ble. » Quelque petit que soit cet animal, il
 » est, dit l'Historien, capable quelquefois de
 » détruire la plus grosse bête, telle que l'Elan

60 & l'Ours : voici comment il s'y prend. Quand
70 l'Hermine voit son ennemi endormi, elle
80 se glisse dans son oreille, & s'y accroche si
90 fortement avec ses dents aiguës, qu'il ne
100 peut pas la secouer. Alors le grand animal
110 commence à courir, à rugir jusqu'à ce qu'il
120 soit épuisé : à la longue, il se lasse, s'affoi-
130 blit, tombe, languit & meurt. Elle se jette
140 de la même façon sur un Aigle endormi, &
150 laisse envoler cet oiseau en se cramponant
160 sur son dos : mais elle continue à le ronger,
170 jusqu'à ce qu'à force de perdre du sang,
180 l'Oiseau tombe mort par terre. «

La Norwege nourrit plusieurs oiseaux qui
lui sont également propres. Quelques-uns, à
ce qu'on nous dit, sont des *Barometres vivants*
pour les Norwegiens : ils leur *pronostiquent les*
vents, ils leur *annoncent les variations du*
temps, &c. Mais les plus merveilleux animaux,
dont on nous entretient dans cette Histoire,
sont du genre des poissons & dans la classe des
monstres marins. On nous parle ici d'un pois-
son nommé *Speck-Hugger* ou *Vahu*, qui a
quelque ressemblance avec le Crocodile. « Son
principal plaisir est de harceler les Baleines,
qui, à cause de leur extrême grosseur, sont
moins en état de se tourner & de se défen-
dre contre ces petits poissons. On en voit
quelquefois une demi-douzaine, ou plus
ensemble, tomber avec vivacité sur la Balei-
ne & s'attacher à ses côtés. Ils s'y tiennent
pendus pendant une heure sans lâcher prise,
jusqu'à ce que chacun ait arraché un mor-
ceau de chair d'environ un pied en carré.
Pendant cette attaque, la Baleine jette des
cris horribles qui ressemblent à un tonnerre
éloigné,

« éloigné, & s'éleve de cinq ou six pieds au-
 « dessus de la surface de l'eau. C'est alors
 « qu'on voit ces poissons suspendus autour
 « d'elle. Quelquefois ils ne la quittent qu'après
 « l'avoir rongée jusqu'aux os. »

Dans les Mers du Nord, on rencontre un
 Serpent de Mer, nommé *Throid-Wale*, dont
 le choc est redoutable aux Vaisseaux Marchands.
 Selon les Relations de quelques Commerçants,
 il arrive *souvent* que ce Serpent » s'éleve & se
 » jette à travers une Chaloupe & même un
 » Vaisseaux du Port de plus de cent tonneaux,
 » & que par son poids, il le coule à fond... »
 » Quelquefois ils levent leur tête effrayante »
 » & enlevent un homme d'une Chaloupe sans
 » toucher aux autres. « Quand on est loim
 » de la terre, on tenteroit inutilement de s'é-
 loigner de ces Serpents à force de rames. Ces
animaux, nous dit-on, fendent les eaux com-
 me une flèche décochée d'un arc. Alors il n'y
 a point d'autre parti à prendre que de ramer
 vers les replis les plus élevés & les plus visibles
 du Serpent ; cela le détermine à *plonger sur le*
champ, ce qui délivre de tout danger. Si l'on
 ramoit vers les replis cachés sous l'eau, le Ser-
 pent, en se relevant, renverseroit la Barque.
 On les fait aussi plonger & changer de route
 en leur jettant tout ce qu'on a sous la main, ne
 fut-ce qu'un *morceau de bois, une pierre, ou*
la chose du monde la plus légère. Quand on
 est près de terre, on rame de toutes ses forces,
 pour gagner la côte ou une crique, dont l'ani-
 mal ne peut approcher. On les fait même fuir
 en mettant à la proue, du Castor dont l'odeur
 les chasse. On se dérobe encore à leur pour-
 suite en revirant de bord & en marchant vers

le Soleil, dont ces Serpents ne peuvent soutenir la clarté. On prétend que l'*Asa-Fetida* produit le même effet que le Castor.

Le plus grand & le plus singulier des monstres marins & même de tous les animaux, est le *Kraken*, *Kraxen*, ou *Krabben*. Son dos ou sa partie supérieure a environ une demi-lieue de circonférence. A l'œil on le prendroit pour une quantité de petites Isles, environnées d'herbes marines flottantes. Les replis les plus élevés de son corps ressemblent à des bancs de sable. Ses cornes brillantes s'élevent à la hauteur des mats que portent les Vaisseaux de moyenne grosseur. Ce sont autant de bras qui pourroit couler à fond les plus gros Vaisseaux de Guerre en les accrochant. Quand ce monstre a resté quelque tems à la surface de l'eau, il s'y renfonce peu à peu. En s'y renfonçant, il excite un gonflement & un tournoiement, qui entraîne tout ce qui se rencontre dans l'étendue de son tourbillon. Ses évacuations forment dans la Mer une bourbe épaisse, dont le goût & l'odeur attire la foule des poissons. Alors il éleve ses bras ou cornes, saisit ses hôtes & les engloutit. En les digérant, il se procure une nouvelle amorce pour en attirer & en prendre d'autres. De-là vient que la rencontre de ce monstre est de bon augure pour la pêche. Il faut lire, dans cette Histoire, comment l'expérience a instruit les Pêcheurs dans l'art de profiter de cet appas sans aucun danger, en réglant leur manœuvre sur les mouvements de cet animal qu'ils ont appris à deviner. « Les Isles flottantes, » ajoute l'Auteur, ne sont rien autre chose » que des Krakens, que certains Marins appellent aussi *Soc. Draulen*, c'est-à-dire, *Porteur de malheur.* »

Notre Historien trace, en finissant, le portrait des Norwégiens. *En général*, dit-il, *ils sont de bonne mine, grands, bien faits & vifs*. Les habitants des montagnes ont sur les autres l'avantage de la taille & de la force. Tous forment un Peuple *dur & robuste*. Ils jouissent habituellement d'une bonne santé; dont ils sont redevables à l'uniformité de leur nourriture, à la continuité de leur travail & à la gaieté de leur humeur. Dès l'enfance ils sont *accoutumés à souffrir le froid & les besoins*. Dès la fin de Novembre, ils courent *pieds nus* sur la glace. La barbe des Montagnards est souvent *chargée de glaçons*; & leur sein *rempli de neige*. Leur poitrine n'est pas moins *velue* que leur menton. Ils sont *adroits, vifs, pénétrants & ingénieux*, sur-tout dans les travaux mécaniques. Parmi les Métiers de première nécessité, il n'y en a aucun que tout Norwégien ne sache & n'exerce dans sa maison, sans recourir jamais à d'autres artisans. Si, dans sa jeunesse, il n'a point appris tous ces Métiers, on ne sauroit croire qu'il puisse jamais devenir *un membre utile à la société*, ni même un *honnête homme*. Cette industrie si commune est un obstacle à la perfection des Ouvriers: ils savent tous les Métiers, sans exceller dans aucun. Cependant quand on leur donne des modèles, en les imitant, ils les égalent bientôt: c'est par-là que leur Marine s'est perfectionnée.

M. Pontopidan prétend que les Norwégiens ont autant d'ouverture pour les Sciences, que d'adresse pour les Arts mécaniques; & que, pour y faire des *progrès surprenants*, il ne leur eût fallu que les occasions & les secours qu'on trouve en Dannemark. Leur génie est capable de

des plus grandes & des plus nobles entreprises. La liberté, dont ils jouissent, donne à leur vivacité & à leur pénétration une élévation & une délicatesse qui les dirige à tout ce que le goût & le sentiment ont de plus agréable, de plus doux, & de plus sublime. Il ne leur manque que d'être encouragés pour orner & enrichir la République des Lettres. L'honnêteté, la fidélité & la valeur ont toujours été leur principal caractère; mais le point d'honneur, dont ils sont très-susceptibles, les rend turbulents & vindicatifs. Depuis qu'on a desarmé les paysans, ils ont emprunté la plume des Procureurs, pour se battre & pour contenter leurs haines qui sont également implacables & héréditaires. Ils n'en sont pas moins libéraux & obligeants, sur-tout envers les Etrangers. On assure ici qu'aucun Peuple du monde ne pratique mieux l'hospitalité.

Nous omettons les détails où entre l'Auteur; pour décrire les mœurs & les usages qui caractérisent les divers ordres & les différents cantons de la Norvège. Il en résulte que, s'il y a des climats plus favorisés par la Providence que celui-ci, il n'y en a guères où l'on ne puisse envier aux Norvégiens quelques uns de leurs avantages. L'Auteur de la Nature a tellement arrangé le monde, que les Peuples, forcés par la dureté du sol & du ciel à être les plus sobres & les plus laborieux, sont toujours les plus gais, les plus paisibles, & par conséquent les plus heureux de tout l'univers. Quoique nous ne concevions peut-être pas tout leur bonheur, il n'en surpasse pas moins le nôtre, s'il se fait mieux sentir. Cette Histoire est curieuse: il est à souhaiter que toutes les particularités qu'on

y raconte, soient conformes à la plus exacte vérité.

—

LE Sr. Ligier demeurant à Metz près la Porte St. Thiebault, a un secret particulier pour guérir radicalement par des Topiques toutes sortes de hernies ou descentes de boyaux, de l'un & de l'autre sexe en quelques parties du corps qu'elles soient, dans huit jours de temps, & les plus invétérées dans trois semaines ou un mois, sans danger d'aucune récidive au même endroit, en sorte que l'on est capable de toutes sortes d'exercices corporels après la guérison. Il a des Certificats en grand nombre des cures qu'il a faites; entre autres ceux de Mr. Dufour Médecin stipendié de la Ville de St. Mihiel, Mr. Gorcy Chirurgien & Apoticaire audit St. Mihiel, Mr. Viardin Chirurgien Juré en la Prévôté de Pierrefitte, des Sœurs de la Charité de St. Agnan de Toul, chez lesquelles ledit Sr. Ligier a employé son secret sous les yeux de plusieurs personnes de considération, de Madame la Douairiere de Mr. Jobal second Président au Parlement de Metz, de Mr. Thouvenin d'Hamonville Capitaine au Régiment de Provence, de Mr. de Bressoncour ci-devant Capitaine des Grenadiers du Régiment de Montmorin, de Mr. Delatour du Menil Capitaine au Régiment de Crussol Cavalerie; de plusieurs autres personnes qualifiées de St. Mihiel & des environs, de Mr. Maury Prévôt de Sampigny; comme aussi des Curés de Nicet, Sorcy & Vilotte Diocèse de Toul, Levoncour & Cœur Diocèse de Verdun, dans les Parroisses desquels ledit Sr. Ligier a guéri plusieurs personnes.

Ledit

Ledit Sr. Ligier guérit aussi des hémorrhoides ou écrouelles.

Il offre ses services au Public, *gratis* pour les pauvres qui auront un Certificat de pauvreté de leur Curé.

Le 17. Avril l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris fit sa rentrée publique. Mr. le Beau, Secrétaire Perpétuel, ouvrit la séance, en annonçant que les Pièces qui avoient concouru pour le Prix, qui devoit être distribué dans cette séance, n'avoient point rempli l'attente de l'Académie; qu'en conséquence elle avoit arrêté, que le même sujet seroit proposé pour celle de Pâques de l'année 1762, & que le Prix seroit double. Il s'agit d'examiner : *Quelle fut l'étendue de la Navigation & du Commerce des Egyptiens sous le règne de Ptolémée ?* Mr. le Beau annonça ensuite le sujet du Prix que l'Académie distribuera à la St. Martin de l'année 1761: Il consiste à examiner : *Quels sont les différens noms que l'antiquité a donnés au Nil ? Quels hommages on lui a rendus ? La raison des attributs qui le caractérisent sur les monumens ? On y joindra l'examen des mêmes questions sur le Dieu Canope.* Après quoi le même Secrétaire Perpétuel lut l'Eloge historique de Mr. Melot, qui fut suivi d'un Mémoire de Mr. de Brequigny sur *la Religion & l'Empire de Mahomet.* Mr. de Chabanon lut un Mémoire sur *Homere, considéré comme Poète Tragique.* La séance fut terminée par un Mémoire de l'Abbé Barthelemy sur *la Mosaïque de Palestre.* Cette Mosaïque étoit exposée sur

deux tableaux dans la Salle de l'Académie.

Le 16. du même mois d'Avril, dans la séance publique de l'Académie Royale des Sciences, Mr. de Fouchy, Secrétaire Perpétuel, annonça que le Prix de cette année avoit été ajugé à Mr. Euler, fils, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, & que l'Académie proposoit pour le sujet du Prix de 1762, *si les Planettes se meuvent dans un milieu, dont la résistance produise un effet sensible sur leur mouvement ?*

Le prix de cinq cens livres remis à l'Académie pour celui qui réussiroit le mieux à déterminer les moyens propres à porter la perfection & l'oconomie dans la Verrerie, a été ad-jugé à Mr. Bose d'Antick, Docteur en Médecine, & Correspondant de l'Académie.

Mr. de Fouchy lut ensuite l'Eloge historique de Mr. de Maupertuis, après lequel Mr. Duhamel lut la *Préface du cinquième Volume de son Ouvrage sur les Forêts*. Ce Mémoire fut suivi d'un autre de Mr. le Monnier, concernant les observations faites depuis 1757 pour déterminer la Théorie du cinquième Satellite de Saturne. Le reste de la séance fut occupé par la lecture de trois Mémoires, le premier de Mr. Baron, contenant ses recherches sur nature de la base de l'alun; le second de l'Abbé de Chappe sur la Théorie des deux Comètes qui ont paru cette année, & le troisième de Mr. Daniel Bernoulli sur les avantages de l'inoculation.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE en PORTUGAL & en ITALIE, depuis le mois dernier.

ESPAGNE. La Cour est à *Aranjuez* depuis le 12. Avril, & se propose d'y rester jusques vers le milieu de ce mois de Juin. A son retour à *Madrid*, le Roi y fera son entrée publique; on exécutera des fêtes déjà préparées pour célébrer son avènement au Trône, & le Prince des Asturies ainsi- que l'Infant Don Louis seront revêtus des marques de l'Ordre du St. Esprit, que Mr. Bignon, Prévôt & Maître des Cérémonies de cet Ordre, est venu leur apporter de *Versailles*. Mr. Bignon ira ensuite à *Naples* s'acquitter d'une commission pareille auprès du Roi des Deux- Siciles.

Avant que la Cour ne se rendit à *Aranjuez*, le Roi, qui pourvoit à tout pour le bonheur de ses peuples, a ordonné création d'une Chambre de Commerce, comme il y en a en France, & dont les Membres tirés des principaux Négocians de la Monarchie, statueront à leur gré & jugeront en dernier ressort. C'est-là un Etablissement qui manquoit à l'Espagne, quoique des plus nécessaire, pour connoître de bien des causes qui n'entrent pas dans la science même des plus célèbres Jurisconsultes, & en même tems pour terminer promptement des affaires qui se présentent à chaque instant dans les diverses parties du Commerce. Par un Edit somptuaire,

émané du Conseil Royal, le Roi remédie aussi à un des maux de l'administration intérieure de l'Espagne, dont le célèbre Cardinal Alberoni a fait, dans le Testament qu'il a laissé, les principaux chefs de la réformation. D'après cette Ordonnance, les Grands seuls peuvent avoir de la dorure sur leurs équipages & des galons sur leurs habits. Le Militaire doit être constamment couvert de son uniforme. L'Ordonnance est conçüe en 24 articles qui s'étendent sur les divers ordres de l'État & du peuple. En réprimant ainsi le luxe, Sa Maj. diminuë les besoins & la pauvreté de ses sujets, retient les sommes que le faste des habits faisoit passer chez l'étranger, & ne porte point de préjudice aux Fabriques d'étoffes & de galons dans le Royaume, parce que ces Fabriques avoient peu de succès. Par un autre réglemeut le Tabac de Seville qui étoit monté à 32 reaux la livre, ne se vendra plus que 24. On s'attend à voir sortir du Conseil encore quelques Edits de sagesse & d'utilité, qui rendront à jamais mémorable l'heureux regne du Roi Don Carlos.

Sa Majesté jusqu'à présent ne compte d'entrer que pour la pacification dans les troubles de l'Europe. Ses troupes & sa marine également belles & nombreuses, pourroient cependant donner bien du poids à la partie vers laquelle elle auroit du penchant, comme on l'a déjà remarqué. Ce qu'on peut remarquer, c'est que la Cour est en très-bonne intelligence avec celle de France. Le Marquis de Lauzun, Ambassadeur de cette dernière, l'a informée du nombre des Places sur la restitution desquelles le Roi, comme Médiateur entre la France & l'Angleterre, se propoisoit d'insister : le *Canada*,

la *Guadaloupe*, *Marie-Galante*, & quelques autres îles voisines sont sur cette liste. Mais on apprend que le Roi d'Angleterre paroît ne vouloir d'autre Médiateur que les États Généraux ; c'est ce dont on pourra mieux être informé dans peu, le Comte de Fuentes étant parti pour *Londres* en qualité d'Ambassadeur, & le Lord *Kenowl*, qui remplit à *Madrid* une Ambassade extraordinaire de la Grande-Bretagne, occasionnant de fréquentes assemblées du Conseil d'Etat.

On a envoyé des ordres à *Cadix* pour le départ de la Flotte des Indes : elle doit mettre en mer le plutôt possible. Cependant le magasin de Marine à *Cadix* a souffert dans le mois d'Avril un double incendie. Plein de marchandises comme il étoit, appartenoit à quelques Négocians de *Genes* & autres, c'est une perte notable. On fait sur ces deux événemens bien des conjectures, peut-être sinistres. Quoiqu'il en soit, par la facilité des charrois & la prévoyance active de l'Intendant Général de la Marine, on espère que la Flotte ne fera pas retardée dans son approvisionnement, & qu'elle fera voile incessamment.

Don Antonio Principal de Saldanha, Ambassadeur Extraordinaire de Portugal, ayant eu son audience de congé, retourne à *Lisbonne* ; Don Joseph de Sylva le remplace. Le Ministre de Danemarck retourne aussi à *Copenhague*.

On s'attend de revoir bientôt à *Madrid* le Marquis della Ensenada, ci-devant Ministre d'Etat, disgracié sous le regne précédent, pour les raisons données dans les *Anecdotes sur l'affaire du Paraguay* ; Pièce curieuse que nous avons rapportée dans notre Journal du mois

de Juillet de l'année dernière, & qui sert en même-tems à l'instruction du procès des Jésuites du *Portugal*. Elle mérite d'être relûe. Le Marquis della Ensenada, délivré de son exil, a du gracieux Monarque qui signale les commencemens de son règne par des douceurs & des bienfaits sans nombre, a non-seulement la permission de vivre à son bon plaisir ou il veut, mais aussi la consolation de se rendre à *Aranjuez*, d'y venir baiser la main de Sa Majesté & de la remercier; événement qui peut avoir bien de l'influence sur les affaires publiques & politiques du Royaume.

Comme le Roi continuë de donner à ses peuples des marques de son affection toute paternelle, il n'est pas hors de propos d'en rapporter encore un trait. Dans les années 1748, 49, 50, 53 & 54 les Provinces d'*Andalousie*, de *Murcie*, de la *Manche*, de *Toledo* & d'*Estramadure* ayant souffert de très-grandes disettes, le Trésor Royal leur avança alors des sommes & leur fit donner des grains pour ensemençer leurs terres. Ces Provinces sont demeurées jusqu'à présent redevables de ces avances, qui montoient à plus de trois millions & demi de reaux : elles leur sont remises. Le Roi leur en fait un don absolu.

P O R T U G A L.

Tout demeure tranquille dans ce Royaume, & les Puissances cultivent l'amitié du Roi. *Milord Kinnoul*, Pair d'Ecosse, Membre de la Chambre Haute d'Angleterre & Envoyé à *Lisbonne* avec le caractère d'Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi de la Grande
Bretagne,

Bretagne, eut le 21. son audience solennelle du Roi, dans laquelle il s'acquitta d'une commission qui étoit de donner satisfaction publique de l'insulte faite par les Vaisseaux de l'Amiral Boscawen sur la côte de *Lagos*, lorsqu'ils y brulerent & prirent les Vaisseaux François aux ordres de Mr. de la Cluë. Mr. Kinnoul adressa un loag discours à Sa Maj. qui roula entièrement sur des excuses; d'où l'on doit présumer que les Anglois respecteront mieux le territoire Portugais, que le dédommagement demandé pour le préjudice arrivera, & que la Nation & les François auront lieu d'être contents de la conduite précédente que le Ministère a sçu entamer & tenir dans une affaire de cette importance.

Cependant il y a encore de tems à autre de petits combats dans les mers de ce Royaume. Le *Flamborough* & le *Bedford*, Frégates Angloises, entrerent le 8. Avril dans le Port de *Lisbonne*: en ayant rencontré dans leur trajet deux de France à la hauteur d'*O Porto* elles se battront pendant tout le jour, & jusqu'à la nuit qui les sépara. Le Capitaine du *Flamborough* a été tué dans l'action. Les Françoises appellées la *Malicieuse* & l'*Opale* avoient pris & coulé à fond, quatre jours auparavant, le *Penguin*, Bâtiment Anglois de 20 canons.

Les deux Vaisseaux pour *Goa* & les Navires au nombre de douze destinés pour *Fernambuc*, ont mis à la voile le 8. Avril. Ils sont accompagnés par deux Vaisseaux de guerre, qui ont eu ordre de les escorter jusques aux Isles *Canaries*. Ceux pour *Goa* ont à bord trois Conseillers du Roi, chargés d'ordres secrets qui ne leur ont été remis qu'au tems de leur embarquement.

ment. Un Vaisseau de la Compagnie du *Pará* fait route avec cette Flotte. Un autre destiné pour *Angola*, & dont le départ a été au mois de Janvier dernier, a été pris par les Corsaires & conduit à *Alger* : sa charge étoit en valeur de 200000 cruzades.

L'Infant Don Emanuel, oncle du Roi, a eu le 3. Avril une attaque violente d'apoplexie. La Faculté l'a fait saigner, & réitérer les saignées jusqu'à dix-huit fois. Moyen par lequel elle compte de tirer ce Prince d'affaire.

I T A L I E.

L'on continuë d'être dans toute l'*Italie* comme dans une paix profonde, & en même-tems en garde contre ce qui pourroit venir la troubler, sur tout à *Naples* & à *Turin*. A la premiere de ces Cours le Ministre de la Guerre a envoyé des ordres dans toutes les Provinces du Royaume d'y faire des enrôlemens, la résolution ayant été prise d'augmenter de 6000 hommes les troupes du Roi des Deux-Sicules; de son côté la Secrétairerie d'Etat en a expédiés aux Officiers de préparer leurs équipages de campagne, & aux Régimens tant d'Infanterie que de Cavalerie de se tenir complets. C'est d'après l'examen de dépêches apportées par un Courier venu d'Espagne que ces ordres ont été donnés. Il avoit aussi apporté assurance d'un convoi de trois Vaisseaux de Ligne & de treize Frégates Espagnoles avec huit mille hommes de troupes de débarquement pour les Deux-Sicules. En ceci il y a matière à conjectures : On peut les faire tomber sur ce que le Roi d'Espagne ayant présenté sa médiation pour rappeler à la paix

les

Les Puissances belligérantes, il ne se fortifie que pour donner à cette médiation le poids dont elle paroît devoir être soutenuë. Dans le *Piémont* on remplit les magasins, on complete aussi les troupes, on les exerce, on les aguerrit, on les rend vives au feu; il y arrive des chevaux de remonte pour en remplacer un grand nombre qui ont été reformés dans la Cavalerie & les Dragons; & les Couriers de diverses Cours de l'Europe sont devenus plus fréquens à *Turin* qu'à l'ordinaire, particulièrement de *Madrid*, de *Versailles* & de *Londres*. De-là les Conscils aussi plus fréquens, & le Duc de *Savoie* qui y assiste très-souvent avec le Roi son père, assiste également aux affaires les plus secrètes du Cabinet. Les politiques ont là-dessus de quoi spéculer.

Le Ministre de Sa Maj. Sardaignoise à *Naples*, qui en est parti comme on l'a dit, doit y revenir; ainsi, quoi qu'on ait pensé de son départ, les deux Etats ne sont rien moins jusqu'à présent qu'en mauvaise intelligence entre eux. Cependant on ne peut guères asseoir un jugement sur les dispositions de l'un & de l'autre. Le Roi de Sardaigne tient actuellement près de 37 mille hommes de belles troupes prêtes à entrer en campagne, & ses Places bien réparées & munies: le Roi des Deux-Siciles en a au-delà de 40 mille, avec une belle marine, & rien ne manque non plus à ses Ports ni à ses Places frontières.

ROME. Le Chevalier de St. Georges, Prétendant au Trône de la Grande-Bretagne, est à la fin de ses jours & de sa mauvaise fortune, si déjà il n'a terminé sa carrière de 72 ans. Gardant le lit depuis la fin de Mars, il s'est trouvé

trouvé depuis empirant de beaucoup, & reçu le 16. Avril le St. Viatique des mains du Cardinal d'Yorck son second fils, qui le lui porta processionnellement. Le Cortège sortit de l'Eglise Paroissiale des douze Apôtres. Toute la Cour du Prince & celle du Cardinal suivoient un flambeau à la main. Le 23. il envoya demander la Bénédiction *in articulo mortis* à Sa Sainteté, qui est venu la lui donner, & l'après-midi il a reçu l'Extrême-Onction encore des mains du Cardinal son fils. De l'ainé, le Prince Charles-Edouard Stuard, dont le public a ignoré jusqu'à présent le lieu de la résidence, on apprendra bientôt qu'il est dans une Ville neutre fort éloignée de l'Italie.

Les Corsaires de Barbarie infestent les mers; Mr. Caros, Amiral de l'Etat Ecclésiastique, s'est mis en devoir de leur donner la chasse avec les Galères Papales.

On apprend de *Genes* que deux Barques armées de la Compagnie de *Nôtre-Dame-de-Secours*, ont fait un cruel naufrage presque à la vûe de la *Bastie*, par une tempête qui a duré trois jours. L'Equipage de l'une & seulement 42 hommes de l'autre ont échappé à la fureur des flots. Les Soldats, les Marins, les Pilotes, le Commandant même qui étoit le Patricien *Doria*, & trois autres Nobles *Genois* ont péri malheureusement par cette tempête. Seize canons, vingt-quatre pierriers & certains attirails de mer repêchés, sont revenus à *Genes* avec les échappés.

Un Vaisseau Maltois de 50 canons, dans un combat avec un Algérien de 43 qui a duré six heures, dans les premiers jours d'Avril, l'a coulé à fond, & presque tous les six cens hommes

des Princes &c. Juin 1760. 413
mes qui compoſoient l'Equipage de cet Algé-
rien, ont péri. Ce combat s'eſt donné ſur la
Côte d'Afrique.

A R T I C L E III.

*Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus confi-
dérable en F R A N C E , depuis le
mois dernier.*

I. **U**N E Ordonnance du Roi en date du 27.
Mars, défend, on ne peut pas plus for-
tement, tous enrôlemens forcés ou faits par
artifices. Les diſpoſitions de la Déclaration du
25. Août 1737, & de celle du 10. Juillet 1741
ſur les engagements militaires y ſont renouvel-
lées. On eſt redevable de cette Ordonnance aux
ſoins que prend le Maréchal Duc de Belleiſle,
pour que les Régimens de Sa Majeſté ne ſoient
pas peuplés de malheureux entraînés au ſervice
par d'odieuſes pratiques. Voici comme elle eſt
conçue.

Sa Majeſté étant informée qu'au préjudice &
contre les diſpoſitions de ſa Déclaration du 25 Août
1737, il ſe commet beaucoup d'abus dans les En-
gagemens Militaires qui ſe font à Paris, tant de la
part des Recruteurs que d'autres particuliers, qui,
ſans droit & ſans autorité, ſe prétent aux différen-
tes manœuvres qui ſont miſes en pratique pour
ſurprendre ceux qui, par leur âge & leur bonne
foi, ne ſauroient être en garde contre les pièges qu'on
leur tend : & S. M. voulant y pourvoir, tant pour
la tranquillité & la ſûreté de ſes Sujets, que pour
le bien de ſon ſervice, Elle a ordonné & ordonne
ce qui ſuit : Que la Déclaration de S. M. du 25
Août 1737, & ſon Ordonnance du 10 Juillet 1741,
portant défenſe aux Recruteurs d'entrer dans l'Hô-
tel-Dieu

tel-Dieu de la Ville de Paris, seront exécutés selon leur forme & teneur. Défend S. M., conformément à l'article IV de ladite Déclaration, aux Soldats de ses Gardes Suisses & Françoises, à tous autres Soldats Recruteurs & autres particuliers, de quelque état & condition qu'ils soient, de faire le racolage, ni aucun engagement forcé, soit par surprise, menaces, ou autrement que de bonne volonté; le tout à peine de nullité desdits engagements, du carcan & des galères, tant contre ceux qui seront convaincus de pareilles manœuvres, que contre ceux qui les auront favorisées. Veut S. M. que tous Officiers, Sergens, Cavaliers, Dragons ou Soldats de ses Troupes, ou autres Particuliers qui auront commission de faire des Recrues, soient tenus, avant que de recevoir aucuns engagements, de faire leur déclaration par-devant le Sr. Lieutenant Général de police, & de représenter leur pouvoir, dont il sera tenu registre dans ses Bureaux; de laquelle Déclaration il sera remis note à l'Officier de Police chargé de ses ordres pour la partie Militaire, qui en tiendra pareillement registre; le tout à peine de nullité desdits engagements. Ne pourront lesdits Officiers, Sergens, Cavaliers, Dragons & Soldats, faire aucun engagement que pour leur Régiment, à peine de nullité des engagements qu'ils auroient reçus pour d'autres Corps. Veut S. M. que les Officiers, Sergens, Cavaliers, Dragons & Soldats faisant recrue, ne puissent faire contracter aucun engagement sans être revêtus de leur uniforme, & qu'ils soient tenus de notifier à ceux qu'ils engageront, le nom & l'espèce du Régiment pour lequel ils les engageront, & d'en faire mention dans l'engagement, à peine de nullité desdits engagements. Enjoint S. M. aux Officiers, Sergens, Cavaliers, Dragons, & Soldats, & tous autres faisant recrue, de demander à ceux qui se présenteront à eux pour s'engager, avant que de recevoir leur engagement, s'ils ne sont point déserteurs, ou déjà engagés, ou servant dans d'autres Corps pour quelque service que ce soit; & lorsqu'ils en feront l'aveu, ou que les Recruteurs auront lieu de les soupçonner, ils les feront conduire chez un Commissaire au Châtelet, qui pourra les envoyer

en prison pour discipline militaire, ou les faire relâcher s'il le juge à propos.

Tous Cavaliers, Dragons & Soldats qui auront quitté leurs Corps, sans congé en bonne forme, seront arrêtés à Paris par les Officiers de Police, qui les conduiront chez un Commissaire au Châtelet, d'où ils seront envoyés en prison, pour être punis suivant la rigueur des Ordonnances. Les Officiers, Sergens, Cavaliers, Dragons & Soldats faisant recrue à Paris, seront tenus de faire conduire les Soldats qu'ils auront engagés, vingt-quatre heures après leur engagement, à l'Officier de Police chargé de la partie militaire; lequel après les avoir interrogés sur la manière dont ils auront contracté leur engagement, confrontés si besoin est, avec ceux qui le lui auront fait contracter, présentera ledit engagement avec ses observations au Sieur Lieutenant Général de Police, pour être par lui visé & approuvé, s'il y a lieu; & dans le cas où le Soldat se plaindrait d'avoir été surpris, racolé ou forcé à s'engager, ledit Officier de Police en rendra compte sur le champ audit Sieur Lieutenant Général de Police, pour y être par lui pourvu ainsi qu'il appartiendra. Ne pourront lesdits Officiers, Sergens, Cavaliers, Dragons & Soldats, faire partir leurs Cavaliers, Dragons & Soldats de recrue, sans que leurs engagements n'aient été visés du Sieur Lieutenant Général de Police, à peine de nullité desdits engagements. Il sera tenu registre par ledit Officier de Police, de tous les engagements qui seront faits à Paris & dans la banlieue, sur lequel registre il sera par lui composé des états particuliers par Régiment, où il sera fait mention des noms & qualités des Recruteurs, des noms & surnoms, pays de naissance, vacation, âge, taille & signalement de l'engagé, ensemble de ce qu'il aura reçu pour son engagement; lesquels états seront remis tous les huit jours audit Sieur Lieutenant-Général de Police pour être par lui examinés, & ensuite envoyés au Secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre. Et dans le cas où les Cavaliers, Dragons & Soldats de recrue ne joindroient pas le Corps pour lequel ils auroient été engagés, ou déserteroient après l'avoir joint, leurs Officiers ou conducteurs en donneront avis audit Sr. Lieutenant

nant Général de Police, à l'effet de les faire arrêter s'ils viennent à Paris. Défend Sa Majesté à tous Marchands de vin, Cabaretiens, Traiteurs, Limonadiers & autres, de recevoir dans leurs maisons & cabarets aucuns Racoleurs, de se prêter ni de souffrir qu'il y soit fait aucun engagement forcé ou par surprise; leur enjoint d'avertir sur le champ le Commissaire le plus prochain, de toutes les contestations dont ils s'appercevront sur cet objet, & même de requérir la garde du Guet pour s'assurer des coupables; le tout à peine de trois cens livres d'amende, & d'être poursuivis extraordinairement s'il y échet. Mande & ordonne sa Majesté au Sr. Lieutenant Général de Police en ladite Ville de Paris, de tenir la main à l'exécution de la présente, & de la faire publier & afficher par-tout où besoin sera, à ce que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance. Fait à Versailles le 27^{me}. jour de Mars 1760. Signé, L O U I S. Et plus bas LE MARECHAL DUC DE BELLEISLE.

On a publié depuis peu quatre Arrêts du Conseil d'Etat du Roi : le premier en date du 25. Février de cette année, interprétant & confirmant les dispositions de l'Edit du mois d'Août dernier sur les Cuir & Peaux, ordonne qu'ils seront marqués d'une seconde marque après leur entière fabrication. Le second daté du 6. Mars concerne le paiement des Lettres de change provenant des différens Etablissmens de la Compagnie des Indes. Le troisiéme regarde celui des Lettres de change provenant de ces mêmes établissemens, & dont l'avis est parvenu postérieurement à l'Arrêt précédent. Ils ordonnent que pour le remboursement de la totalité de ces Lettres, la Compagnie des Indes destinera une somme de 290000 livres par mois; & que de routes ces Lettres il sera formé une Lotterie, pour fixer, par la voye du sort l'ordre de leur paiement. Sa Majesté veut aussi qu'il soit

Soit alloué à ces Lettres un intérêt suivant le cours actuel du commerce, à compter depuis leur échéance jusqu'à leur remboursement. Le quatrième Arrêt maintient & garde les Gens des trois Etats de la Province du *Languedoc* dans leurs usages, droits, libertés & privilèges, & ordonne en conséquence que la délibération des Gens desdits Etats du 11. Décembre 1759, pour accorder le troisième vingtième, & l'Arrêt du Conseil du 2. Janvier 1760 sur l'abonnement de ce vingtième, seront exécutés selon leur forme & teneur.

II. Les affaires politiques du dedans & du dehors, celles des Armées, celles de mer, quoique l'on touche aux chaleurs de l'Été, ne présentent encore aucun événement considérable. Du moins l'on n'en a nul avis d'aucune des parties du monde où la guerre a étendu son fleau. On ne voit ainsi jusqu'à présent que des dispositions pour frapper de tous côtés les coups qui décideront d'une campagne dont on espère par le retour de la paix, la fin des maux sous lesquels gémissent tant de peuples désolés. Les dispositions du Maréchal de Broglie, à qui le Roi a confié le Commandement en chef des forces qu'il tient en Allemagne, donnent lieu à beaucoup de conjectures sur les intentions du Landgrave de Hesse-Cassel. Ce Prince, paroît-il, malgré les troupes alliées qui sont dans son pays, ne seroit pas éloigné de les laisser seules disputer & vider leur querelle. Une attention marquée de Mr. le Maréchal sur la Ville de *Giessen* fait penser au moins une espèce de neutralité pour la Hesse. Il a marqué devant cette Place un Camp qu'il se propose de retrancher, & c'est-là qu'il assigne le point de réunion de toutes

pour les troupes, tant de celles qui lui viennent du Royaume & de la Flandres, que de celles qui ont été cantonnées pendant tout l'hiver & ce printemps. Mais la marche commencée du Régiment du Roi & de quelques Régimens de Cavalerie qui vont joindre son Armée, a été interrompue; nombre de Bataillons ont ordre aussi de s'arrêter dans le pays de *Liège*, & la Brigade des Gardes Françaises a celui de faire halte aux environs de *Laudan*. Si ce qui a été débité si diversement jusqu'ici dans les nouvelles publiques d'une paix prochaine avoit eu une apparence de solidité même de bon sens, l'on en prendroit quelque augure de cette interruption de marche. On doit donc l'attribuer plutôt à une découverte dans les vivres & dans les fourages, qui ne se trouvent pas en une quantité telle qu'elle devoit être, & qu'on l'avoit annoncée. Ce qui cependant peut influer beaucoup, dans les circonstances présentes, sur la paix future ou sur la continuation de la guerre, c'est le rappel à la Cour d'Espagne du Marquis della Entenada dont les lumières, le discernement juste & son fidèle attachement au sang de Bourbon, lui ont constamment mérité beaucoup l'estime de la France. Passons aux nouvelles.

II. Les Généraux commandans sur les Côtes sont désignés. Le Maréchal Prince de Soubise doit commander depuis *Dunkerque* jusqu'à *St. Valery*, & avoir sous ses ordres, entre autres Lieutenans - Généraux, Mr. de Chevert. Le Maréchal de Luxembourg veillera à la sûreté des Côtes de *Normandie*; le Duc d'Eguillon à celle des Côtes de *Bretagne* & pays d'*Aunis*; le Maréchal de Senecey commandera en *Xaintongé*;

le

le Maréchal de Richelieu sur les Côtes de la *Guienne*, & le Maréchal de Thomond sur celles de *Provence*. Toutes ces Côtes, bien gardées & où les troupes qu'on y tient peuvent se retirer, paroissent ne pas craindre beaucoup de la grande Expédition dont elles sont menacées par les Anglois. Ils ont échoué dans leurs précédentes tentatives, ils ont travaillé pour eux à pare perte, dépensé bien des millions Sterling pour croiser, pour tenter, pour se tenir eux-mêmes en garde, & il n'a fallu qu'un Maria comme Thurot avec cinq ou six Frégates pour leur donner toute besogne & en prendre toute alarme. On ne peut que l'avouer, les Anglois, pour faire, comme ils ont fait, des apparitions sur les Côtes du Royaume, ont des issues faciles & elles conduiroient à quelque chose d'importance & bien à craindre, s'ils pouvoient trouver une Place d'armes & un lieu d'azile pour s'y retirer en cas de sinistre événement pour eux.

Malgré leur vigilance quinze Vaisseaux de transport, chargés de munitions de guerre & de bouche, ayant 1500 hommes à bord, ont fait heureusement, sous l'escorte d'une seule Frégate, leur trajet de *Marseille* à l'Isle de *Minorque*; & l'*Oiseau*, Vaisseau de guerre François, commandé par Mr. de Mouriés en croisière dans la *Méditerranée*, s'y est emparé après un combat de trois quarts d'heure, du *Prince de Galles*, Vaisseau Anglois allant d'Angleterre en Italie; il a été vaincu & conduit à *Mahon*, & de-là on l'a fait passer dans le Port de *Toulon* le 24. Avril, nonobstant quatre Vaisseaux Anglois qui bloquoient pour lors le Port *Mahon*, & qui s'attendoient bien de le reprendre. Cette prise

Angloise, l'une des plus riches de cette guerre, est de deux millions & demi tournois ; cent mille livres sterlings offertes pour sa rançon, ont été refusées : elle étoit lestée en plomb, & sa cargaison consistoit en draps, en Indigo & en poivre. Il y a eu sept hommes tués de son Equipage & quelques blessés, dans le nombre desquels est le Capitaine. Mr. de Mouriés, qui a fait cette capture, a sçu sauver tout son monde. Nous avons le détail d'une trentaine d'autres prises Angloises dont quelques-unes fort considérables, faites encore depuis cinq ou six semaines dans la Méditerranée & dans l'Océan après de petits combats. Les Armateurs le Fulvi & le Chevert en ont entre autres envoyé une au Havre estimée 400000 livres ; trois Vaisseaux Anglois chargés pour l'Escadre Angloise qui est à Portsmouth, ont aussi été pris : ce qui prouve qu'il y a encore des Armateurs en mer, contre l'opinion que l'ennemi a voulu faire prendre aux peuples de l'Angleterre, de l'Ecosse & de l'Irlande. Nous passons sur ces détails. Par contre les Anglois en ont fait également sur les François dans toutes les mers ; & c'est par des courses d'Armateurs qu'il paroît que la guerre maritime continuera ses opérations jusqu'à la paix. L'Inde & l'Amérique ne présentent que peu de chose. Depuis le 10. jusqu'au 18. Avril il est parti de Brest & de Rochefort pour la Martinique & pour St. Domingue plus de 50 Vaisseaux Marchands, chargés de tout ce qui peut être utile à ces Colonies, que l'on compte bien de conserver, malgré toutes les forces que l'Angleterre voudroit employer pour les faire tomber entre ses mains comme le Cap-Breton & la Guadalonpe.

III. Les Provinces ont imité le zèle des habitans de la Capitale en faisant porter dans les diverses Villes, ou l'on bat la monoye, leur vaisselle & argenterie. Le Clergé, les Paroisses, les Ordres Religieux de différent nom se sont empressés de témoigner leur attachement à la Patrie. L'Evêque du Puy en a envoyé 145 marcs, l'Evêque de Valence 172, l'Evêque de Xaintes 185, l'Evêque de Mâcon 457 & son Chapitre 212, la Cathédrale de Vannes 265, l'Evêque de Gap 81, l'Evêque de St. Omer 232, l'Abbaye de St. Vast d'Arras 256, la Métropole de Cambrai 218, l'Evêque de St. Flour 191. L'ancien Evêque d'Orange en a envoyé 42 marcs, l'Archevêque de Lyon 509, & les Comtes de Lyon 916, l'Evêque de Luçon 95, celui de la Rochelle 260, celui de Condom 57, celui de Bazas 75, celui d'Agen 191, l'Evêque de Montauban 253, l'Evêque de Lombès 69, l'Archevêque d'Auch 652, l'Evêque de Comminges 295, celui de Castres 95, l'Evêque de Nîmes 123, l'Evêque de Montpellier 114, celui de Dijon 25, celui de Perpignan 57, l'Evêque de Blois 91, celui de Châlons-sur-Saône 221, celui de Nantes 249, celui de Grenoble 153, celui de Die 117, l'Archevêque d' Aix 448, l'Evêque de Bourges 54, l'Evêque de St. Pons 236, l'Evêque de Bayeux 375, l'Archevêque de Tours 215, l'Evêque de Tarbe 87, celui d'Oleron 131, celui de Tulle 80, celui de Clermont 153, l'Archevêque d'Embrun 149, l'Archevêque d'Arles 262, l'Evêque de Frejus 136, l'Evêque de Toul 193, celui de Strasbourg 731, l'Archevêque de Vienne 125, l'Evêque de Cahors 263, celui de St. Papoul 294, celui de Laitoure 219, l'Evêque de Rieux

88, celui d'*Alet* 124, l'Archevêque de *Narbonne* 415, celui de *Toulouse* 155, l'Evêque d'*Uzès* 125, celui de *Carcaffonne* 228, celui de *Beziers* 204, celui de *Mende* 275, celui de *Lodève* 88, celui de *Perpignan* 226. Les Doyens, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de *Sexs* ont envoyé à la Monoye en or soixante & treize marcs, 5 onces, 6 gr. 18 d. Les Jésuites se sont distingués dans toutes les Provinces. Outre ceux de *Paris*, les Jésuites de *Dijon* ont délivré 98 marcs, ceux de *Blois* 7, ceux de *Grenoble* 66, de *Rennes* 46, de *Bergues* 33, de *Cassel* 41, d'*Arras* 111, de *Valenciennes* 172, de *Cambrai* 46, de *Bethune* 62, de *Dunkerque* 82, d'*Amiens* 82, de *Compiègne* 30, de *Clermont* 16, de *Billon* 10, sans parler de plusieurs autres Collèges de la même Compagnie. Voilà encore bien des marcs à convertir en millions.

Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a aussi envoyé sa vaisselle à la Monoye. La plus grande partie des Seigneurs & personnes de sa Cour ont suivi son exemple.

IV. On craint pour les jours du Duc de Bourgogne. Son état est fort critique depuis un mois d'une tumeur à la cuisse où on lui a fait des incisions & des coupures. La fièvre ne le quitte point. Il montre néanmoins beaucoup de résignation & un courage au-dessus de son âge & de ses forces.

Le Marquis de Paulmy, Ministre d'Etat & ci-devant Secrétaire d'Etat de la Guerre, est présentement en route vers *Varsovie* pour son Ambassade auprès du Roi & de la République de Pologne. Le 14. Avril le Prince Royal de Pologne & Electoral de Saxe, sous le nom de

Comte

des Princes &c. Juin 1760. 423

Comte de Lutace, partit de *Paris* pour la Cour de *Munich*, d'où il se rendra ensuite à l'Armée d'Allemagne. Le Cardinal de Baviere, Prince-Evêque de Liège, de Freysing & de Ratisbonne, est au contraire arrivé à *Paris*, mais n'a fait que traverser cette Capitale pour se rendre à *Autenil*, où Son Eminence occupe un Hôtel. Elle a été le 29. Avril à *Bellevue*, & y a dîné avec le Roi qui l'avoit envoyé auparavant complimenter par le Duc de Choiseuil.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.

ANGLETERRE. I. Dans le cours du mois d'Avril on a terminé à Londres deux Procès notables de deux Lords, l'un du Lord Georges Sackville, l'autre du Lord Comte de Ferrers. Le premier de ces procès qui regarde Mr. de Sackville est imprimé, mais trop long pour être inséré dans nos Journaux. Sa Sentence le dégrade absolument. Voici ce qui en est & ce que le Maréchal de Ligonier a fait publier par ordre royal. « Le Roi ayant in- « diqué la tenuë d'un Conseil de guerre touchant « l'examen du Lord Georges Sackville, pour « avoir desobéi aux ordres du Prince Ferdinand « de Brunswick à la Bataille de *Minden* le 1. « Août 1759, quoi qu'il lui eut été enjoint par « sa commission & ses instructions du 31. «

*Sentences
contre les
Lords Sack-
ville &
Ferrers.*

30 Octobre 1758, d'obéir à ce Prince, le Con-
 30 seil de Guerre, composé de seize Lieutenans-
 30 Généraux-Majors & du Député Juge-Avo-
 30 cat, est convenu de la Sentence suivante :
 30 *Que ce Conseil après avoir mûrement consi-*
 30 *deré la matière devant eux, étoit d'opinion*
 30 *que le Lord Georges Sackville est coupable d'a-*
 30 *voir desobéi aux ordres du Prince Ferdinand*
 30 *de Brunswick, à qui il devoit obéir par sa*
 30 *commission & ses instructions en la qualité de*
 30 *Commandant en chef, selon les règles de la*
 30 *guerre, & que ce Conseil étoit d'opinion que*
 30 *ledit Lord Georges Sackville est, comme il est*
 30 *par la présente, jugé incapable de servir Sa*
 30 *Majesté dans aucun emploi quelconque.* » Le
 Roi ayant confirmé cette Sentence, a ordonné
 qu'elle fut exécutée ; & quelques jours après Sa
 Majesté étant en son Conseil Privé, s'est fait
 apporter la Matricule & en a effacé le nom du
 Lord condamné, événement tout-à-fait nouveau
 pour les usages de la Grande-Bretagne. De-
 là on ne peut douter que le nom du dégradé Sack-
 ville ne soit pareillement biffé de la liste du
 Conseil Privé d'Irlande & du Régistre de la
 Chambre des Communes des deux Royaumes.
 Le Lord Ligonier, Felt-Maréchal des Armées
 du Roi, après la Sentence infamante rendue
 contre le Lord Sackville, a donné de nouveaux
 ordres qui doivent présentement avoir été lus
 à la tête de chaque Régiment : ils portent
 30 que les Officiers étant convaincus que ni la
 30 naissance illustre, ni les grands emplois ne
 30 peuvent les mettre à couvert des peines dûes
 30 aux crimes, & voyant qu'ils sont exposés à
 30 une censure deshonorante, ils doivent se
 30 soumettre

soumettre à leurs Supérieurs, & ne point s'exposer aux suites funestes de la desobéissance.

L'autre procès terminé, dont la Sentence est aussi exécutée, n'est pas d'une simple desobéissance, mais d'un crime atroce; c'est d'un meurtre commis par le Lord Comte de Ferrers sur son Maître d'Hôtel. Ce fut au 16. Avril que l'on avoit fixé le commencement de son examen. Les Seigneurs s'étant assemblés dans la Salle de *Westminster*, revêtus de toutes les marques de la Pairie & en longues robes, le Grand Sénéchal y prit sa place de Président, & l'accusé fut amené à la Barre sur les dix heures du matin. Il s'y mit à genoux en terre, & dans cette posture il écouta un discours patétique que le Grand Sénéchal lui adressa sur la nature du crime qu'il avoit commis. Ensuite son accusation fut lue, & on lui demanda s'il se reconnoissoit coupable. Il ne nia point son crime: il se taxa seulement de fiénefie; maladie, assura-t-il, commune à toute la Famille, & dont plusieurs personnes déposeroient le lendemain qu'il en étoit atteint: elles certifierent qu'il avoit toujours été lunatique, sujet à des égaremens d'esprit & à des extravagances. Cette déposition n'en imposa point. Les Seigneurs debout, à découvert, ayant tous la main droite sur le cœur, prononçant tous ces paroles à haute voix, *coupable sur son honneur*, le déclarent digne de mort. Après cet acte les Pairs s'étant retirés dans leur Chambre, y agiterent ces deux questions 1. *Si un Pair, accusé de meurtre & jugé coupable de ce crime par les Pairs du Royaume, doit être exécuté dans l'espace de 48 heures?* 2. *Si, le tems d'exécution d'un pareil Pair étant passé, on peut en fixer un autre, & qui a le droit de le faire?*

Les

Les Juges, pour décider, demandèrent jusqu'au lendemain 18, qu'ils répondirent affirmativement au premier; & pour dissiper le dernier, ils assurèrent que le Parlement seul étoit en droit, les 48 heures de l'Acte de la 25^e. année du présent règne écoulées, de fixer un autre tems d'exécution. Alors on convint de la forme du jugement; mais avant de le porter, le Lord Henley, Grand Sénéchal, demanda encore au Comte de Ferrers si tous ses motifs de justification avoient été produits. Ce coupable, loin d'apporter en sa faveur de nouvelles excuses, après avoir remercié ses Pairs de leur examen intègre & légal, après avoir déclaré que sa Famille seule & non la certitude de son innocence l'avoit engagé à pallier sa cause, se recommanda à leur clémence. Le Grand Sénéchal fit alors un nouveau discours fort patétique, à l'issuë duquel il prononça au Comte son arrêt de mort, le condamnant à être pendu, disséqué & anatomisé le 5. de Mai. Cette sentence prononcée, le Lord Henley rompit sa bague & sa commission finit.

*Exécution
du Lord
Ferrers.*

On croyoit que le Roi, aux prières vives & répétées de la Famille du malheureux coupable, lui feroit grace de la vie; mais la justice a rempli ses droits. Le 5. jour fixé pour l'exécution, le Comte de Ferrers, dans un Carrosse à six chevaux, fut transporté de la *Tour* à la place *Tiburn*, lieu du supplice des malfaiteurs. Des Echevins, un Pasteur & les Gardes à pied l'environnoient. Etant arrivé à la potence, dressée sur un échaffaut tendu de noir, il employa un petit tems à son dernier acte de religion, & fut pendu. Son cadavre condamné à servir de squelette public & perpétuel, n'a été

détaché de la potence qu'à une heure après-midi, qu'il fut porté comme il étoit venu, c'est à-dire avec le même cortège des Gardes à pied & à cheval à la Salle des Chirurgiens pour y être anatomisé. L'infortuné Ferrers, jusqu'à sur l'Echaffaut, a paru ferme, résolu, plutôt content qu'attristé. Il avoit lui-même ordonné sa pompe funèbre dès le 3. Mai, & désigné les habits dont il vouloit être revêtu le jour de son exécution, les mêmes dont il avoit honoré ses secondes nocces il y a peu d'années. Ils étoient brillans en broderie d'argent, bas, boucles, linge superbes. Quand il se rendit à la Place *Tiburn*, il parla, il fit ses adieux aux Echevins qui l'entouroient; il monta sur l'Echaffaut d'un air indifférent, sans audace comme sans émotion, tenant son chapeau à la main, regardant, saluant tout le monde. Près de la Potence il s'agenouïlla sur un coussin de velours noir, lut une page de prieres, se releva tranquillement, & tirant de sa poche une magnifique montre d'or, il en fit présent au Pasteur qui l'exhortoit. Jusqu'au dernier moment il a témoigné le même courage. Ce malheureux Seigneur étoit d'une des plus illustres Maisons de *Shirley* & du parti royal. Tant de sa première épouse que de sa seconde il a eu 27 enfans, dont plusieurs actuellement vivans, sont dans les premières places de l'Etat. Sa Famille avoit été élevée à l'éminente Dignité de Pairs du Royaume en 1711. sous le règne de la Reine Anne.

II. Les bruits de paix sont tombés, par conséquent nulle médiation acceptée, nul Congrès à tenir avant des opérations qui en frayent une route; & dans ces circonstances on voit encore éclore

éclorre un Traité d'autant moins attendu, qu'il est frappant. Il est du Dannemarc avec la Suède & la Russie pour empêcher l'entrée dans la mer Baltique à toute Escadre Angloise. Qu'en penser ? si ce n'est que Sa Majesté Danoise a voulu par une telle Convention dissiper les idées peu avantageuses que la France avec ses Hauts-Alliés, même toute l'Europe, ont prises d'elle pour n'avoir pas mieux soutenu la Garantie qu'elle avoit donnée au Traité du 8. Septembre 1757. fait à *Closter-Seven*. Traité signé par les Ducs de Cumberland & de Richelieu, & qui ayant été enfreint par les Hannonviens à l'étonnement de tout le monde, a porté le Duc, fils du Roi, à se retirer du Commandement qu'il avoit de ses troupes, pour ne plus le reprendre. Les dispositions militaires par mer & par terre doivent ainsi se continuer, tant pour la grande expédition étudiée contre les côtes de France, que pour l'*Inde* & l'*Amérique*; enfin pour vaincre les François en Allemagne au moyen du soutien qui est donné à la continuë aux Alliés, en troupes, en artillerie, en munitions & par les sommes immenses qu'on leur fait passer ; car avec ce qu'il y a actuellement d'Anglois à l'Armée alliée & après que tous les renforts qu'on y destine l'auront jointe, elle devra être de 95 mille hommes effectifs, entre lesquels il y aura douze Régimens d'Infanterie & onze de Cavalerie & de Dragons troupes Angloises, indépendamment des Bataillons des Gardes à pied, de quelques Corps de Montagnards Ecossois & d'autres troupes irrégulières. Plus de 200 Vaisseaux & Frégates de guerre couvriront d'ailleurs les diverses mers, suivant ce qu'on en publie, pour frapper les coups médités & y réussir. Mais c'est

c'est là une montre qu'on présente tous les ans au public, & l'on ne revient toujours des tentatives qu'infructueusement & morfondu en dépenses, sans pouvoir même ôter aux Armateurs François le pouvoir de faire des prises nombreuses & considérables sur ceux de la Nation. A la vérité, on leur en fait également après quelques combats; les listes en sont publiées, le nombre y paroît de plus de 40, chargées de toutes sortes de denrées & faites seulement depuis deux mois, s'il n'y a rien d'exagéré dans le récit.

III. Le Parlement encore assemblé n'a presque été occupé pendant six semaines qu'à augmenter les dettes de la Couronne & de la Nation, pour forcer les sommes nécessaires afin de soutenir son honneur dans cette guerre onéreuse & cuisante qui en mine la substance. Il ne trouve, ainsi que le Gouvernement, plus d'autre moyen si-non d'emprunter & de créer de nouveau du papier. Mais les prêteurs sont rares dans ce tems d'épuisement de toutes les finances de l'Etat & du crédit public. Cependant la Chambre des Communes en Comité sur les subsides le 25. Avril, après avoir pourvû aux dépenses à faire pour la Milice Angloise, pour celle du Duché d'*Argyle*, pour les Montagnards Ecoissois du Lord Sutherland, pour le remboursement des fraix de 1756 de la *Nouvelle-York*, pour les Etablissemens Anglois sur les Côtes d'*Afrique*, ont accordé 3127 liv. sterlings & dix sols à l'Hôpital des Enfants trouvés de la Ville de *Londres* pour l'année courante. Le 28. les Communes accorderent encore 66926 livres sterlings trois sols pour l'entretien de 959 Cavaliers & 1454 Fantassins des troupes

troupes de Brunswich, en vertu d'un Traité signé à *Marpurg* le 14. Janvier 1760, plus 2383 liv. sterl. pour l'entretien d'un Corps d'augmentation dans les mêmes troupes de Brunswich, en vertu d'une autre Convention signée à *Paderborn* le 5. Mars 1760; cent un mille 96 liv. sterl. pour deux Compagnies de Chasseurs, en augmentation de Cavalerie, de Dragons & d'Infanterie dans les troupes du Landgrave de Hesse-Cassel, pendant la présente année; 420 120 liv. st. pour subvenir aux dépenses extraordinaires des troupes de S. M., le Parlement n'y ayant pas encore pourvû.

Les 6. & 7. de Mai les deux Chambres délibérèrent si elles devoient reprendre les moyens de lever le subside. Là-dessus Mr. Pitt s'est rendu le lendemain à celle des Communes & y a présenté le Message suivant.

GEORGES Roi *Sa Majesté se reposant sur le zèle & l'affection de ses fidèles Communes, & considérant que dans cette position critique il pourroit survenir des circonstances sur lesquelles il importeroit de se décider promptement, & lesquelles pourroient avoir les plus funestes suites, s'il n'y étoit pourvû sur le champ, de manière à en arrêter toutes les influences: Elle demande que cette Chambre la mette en état de liquider certaines dépenses extraordinaires de la guerre, ou déjà survenues, ou probablement à survenir dans le cours de cette année 1760. Elle demande que la Chambre la mette en état de prendre toutes les mesures qui paroîtront convenables à Sa Majesté suivant l'exigence des affaires.*

Mr. Pitt a fait suivre ce Message d'un discours tout-à-fait propre à gagner les suffrages à la demande du Roi; mais il avoit déjà eu soin de

s'ca

s'en assurer. Aussi la Chambre des Communes fut si contente & du Message & du Discours, qu'elle résolut unanimement de mettre le Message à la tête des objets de ses délibérations prochaines sur le subside. Le 9. le Comte de Holderness, profitant des momens, remit aussi aux Communes un Message de la teneur de celui de Mr. Pitt, & il n'en fallut pas davantage pour voir éclore d'abord une Adresse à présenter au Roi, portant des remerciemens très-humbles de la part des Communes, avec protestation de reconnoissance pour cette sagesse royale, pour cette affection paternelle qui lui faisoient souhaiter d'être prémunie contre les circonstances présentes, & avec assurance la plus forte que la Chambre soutiendra S. M. avec le zèle le plus sincère, dans toutes les mesures qui peuvent tendre le plus efficacement à déconcerter les desseins de ses ennemis. Dès le 12. Elle accomplit cette promesse, en fixant ses Décrets. Elle accorda 12874 livres sterlings pour l'entretien d'un nouveau Régiment de Cavalerie légère, & 11940 pour la dépense du Bureau de la Monoye de l'année dernière, 2500 pour liquider les dettes sur les biens sequestrés du Lord Jean Drummond en Ecosse. Venant ensuite au grand article, elle résolut que pour payer un million sterling qu'elle a promis à compte de la dette de la Marine, & pour payer 500000 livres sterl. de Subsidés qui lui ont été accordés pour partie de ses dépenses, il seroit levé 1 500000 livres par voye d'emprunt ordinaire, ou par de nouveaux Billets de l'Échiquier, assignables sur les premiers Subsidés qui seront accordés dans la prochaine séance du Parlement. La Chambre a statué aussi qu'il

qu'il seroit tiré du fond d'amortissement la somme de 2602706 livres sterlings applicable au subsidé de cette année. Elle a enfin résolu qu'un million fût encore levé par voye d'emprunt : & c'est ce million qu'elle a si gracieusement accordé au Roi pour pourvoir aux conjonctures qui demandent un prompt secours. Voilà les ressources. Elles sont singulières, mais sont-elles engageantes pour porter les Capitalistes à prêter leurs fonds ? On reconnoit à présent ce que coûte l'Alliance Prussienne ; mais il faut la soutenir, & pousser par cette alliance la guerre avec la dernière vigueur en *Allemagne*.

Le 9. May le Duc d'York, après le serment ordinaire, a pris séance dans la Chambre des Pairs. S. A. R. se plaça à la gauche du Trône à côté du Duc de Cumberland.

On a été aussi-tôt informé à *Londres* qu'auteurs de la maladie du Chevalier de St. Georges à *Rome* : Et l'on s'y forme une idée qu'après son décès, le Prince Charles-Edouard son fils aîné, trouvant des fonds dans la succession paternelle, cherchera à faire ou du moins à soutenir une entreprise nouvelle que son caractère entreprenant & hardi pourroit lui suggérer.

PROVINCES - UNIES.

C'Est dans ces Provinces où, au milieu de la guerre & d'une campagne qui s'ouvre, l'on parle le plus de la paix entre les Puissances belligérantes, parce que c'est dans le sein de la République que la question en a pris naissance ; mais jusques ici il n'y a toujours que des conjectures prises de conférences fréquentes qu'ont encore entre-eux & avec le Maréchal Duc de Brunswich, les Ministres de ces Puissances qui résident

résident à *La Haye*. Ce seroit par une paix particulière de la France avec l'Angleterre, suivant les bruits publics, & après cette paix conclue, que seroit entamé l'ouvrage de la pacification générale. Tenons-nous aux mêmes bruits. Mais cette paix est d'autant plus désirée dans ce Pays, qu'on voit que ce ne sera qu'à la conclusion que se terminera l'affaire des prises Hollandoise faites par les Anglois, puisqu'on en est constamment au même point là-dessus. Les Députés qui sont à *Londres* se plaignent sans cesse des lenteurs de la Cour Britannique & que leurs représentations n'y sont faites qu'à pure perte : aussi demandent-ils leur rappel.

De l'intérieur il y a à marquer, que la Province d'*Hollande* vient de donner à celle de *Groningue* une preuve de son esprit de paix sur le différend qui les divise depuis longtems pour de gros arrérages prétendus & demandés par la dernière. Elle a prolongé jusqu'au 1. d'Août prochain la liberté d'un Commerce réciproque entre les sujets de l'une & de l'autre, lequel étoit interrompu.

Le Marquis de Grimaldi, Ambassadeur d'Espagne, qui étoit allé faire un tour à *Madrid*, est de retour à *La Haye* depuis le 14. Mai. On le croit chargé de quelques dépêches relatives à la médiation offerte par la Cour pour le rétablissement de la paix. Le Comte d'Affry, Ambassadeur de France, est au contraire parti le 18. pour *Versailles*, mais, comme on l'assure, pour n'y pas faire un long séjour. Pendant son absence, Mr. Prevôt, son premier Secrétaire, menage auprès des Etats Généraux les affaires du Roi son Maître. Mr. d'Affry, avoit présenté le 30. Avril un Mémoire à L. H. P. dont voici la teneur.

H A U T E

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS.

UN inconnu, qui se fait appeller le Comte de Saint Germain, & auquel le Roi, mon Maître, avoit bien voulu accorder un azile dans ce Royaume, en a abusé. Il s'est rendu il y a quelque tems, en Hollande, & depuis peu à La Haye, où sans avertir de la part de Sa Majesté de son Ministère, cet impudent s'est avisé de débiter qu'il étoit autorisé à traiter des affaires de Sa Majesté.

Le Roi, mon Maître, m'ordonne expressément d'en faire part à V. H. P. & publiquement, pour que personne, dans l'étendue de leur domination, ne soit trompé par un tel imposteur. Sa Majesté m'ordonne de plus de réclamer cet Avantageur, comme un homme sans avertir qui a abusé au premier chef de l'azile qui lui avoit été accordé, en s'ingérant à parler du Gouvernement du Royaume avec autant d'indécence que d'ignorance, & en débitant faussement & témérairement qu'il étoit autorisé à traiter des intérêts les plus essentiels du Roi mon Maître.

Sa Majesté ne doute pas que V. H. P. ne lui rendent la justice qu'elle a droit d'attendre de leur amitié & de leur équité, & qu'elles n'ordonnent que le prétendu Comte de Saint Germain soit arrêté & traduit sous bonne escorte à Amboise, pour être conduit de là en France.

J'espère que V. H. P. m'accorderont cette grâce sans aucun délai. &c.

Ce prétendu Comte de St. Germain, sur lequel le public a fait bien des histoires depuis trois mois, a disparu avant que le Mémoire du Comte d'Affine parut. Il a passé en Angleterre, comptant, sans doute, d'y être franc; mais nous apprenons qu'il a été arrêté à Londres le

8. Mai, & confié à la garde d'un Messager d'Etat. Si tout ce qu'on lui impute est vrai, son infortune sera réelle. Mais on le dit déjà relâché.

Dans les *Pays-Bas* Autrichiens, dans la *Flandres*, il passe sans cesse des troupes de l'Impératrice-Reine & de celles du Roi de France, destinées pour les Armées qui couvrent actuellement les campagnes. Plusieurs Régimens François passent aussi par le Pays de *Liege*.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

LE Décret de Commission de l'Empereur, que le Prince de la Tour & Taxis, comme principal Commissaire à la Diète de l'Empire, fit remettre le 14. Avril dernier au Directoire de *Mayence à Ratisbonne*, mérite d'être rapporté. Nous l'avons annoncé le mois passé, page 378, en voici la traduction littérale.

Sa Maj. Impériale n'auroit rien désiré plus ardemment, que de voir que S. M. le Roi de Prusse, Elekteur de Brandebourg, & les autres Etats compris dans le soulèvement, se fussent enfin défaits de leurs entreprises tumultueuses & des oppressions envers leurs Co-Etats, & fussent rentrés dans les bornes des Loix, pour que dans ce cas on eût pu se dispenser des secours publics des Cercles en général, & qu'après avoir indemnisé les Parties lésées, veillé à la sûreté pour l'avenir & remboursé les dépenses faites par les Etats & les Cercles, la tranquillité pût enfin être rétablie dans l'Empire. Cependant la désobéissance des Etats soulevés est encore si constante, que les nombreuses défaites même qu'ils

ont effuyées, n'ont pû encore les porter à adopter ce qu'exigent d'eux les Loix de l'Empire & leur devoir de s'y conformer, ainsi que les Constitutions de l'Empire & la sureté de tous les Etats le demandent indispensablement. Les propres forces & les ressources de S. M. le Roi de Prusse, Electeur de Brandebourg, n'étant plus suffisantes pour pouvoir l'entretenir dans son soulèvement, Elle avoit déjà procédé à des violences, qui jettoient une grande partie des Etats de l'Empire dans la dernière ruine, dont la Saxe, destituée de tous ses moyens, d'une grande partie de ses habitans & de la plupart de ses bestiaux, ainsi que d'autres Etats enveloppés dans les mêmes malheurs, fournissoient de tristes exemples. La fureur de la sédition est montée au point, que les vols ouverts, les saccagemens deviennent des habitudes, & que les oppressions des pays vont en continuant. Tout ce que S. M. Imp. avoit appréhendé dès le commencement de ce soulèvement & qu'Elle a même avancé dans ses Décrets Auliques de 1756, ne se vérifie, hélas! que trop aujourd'hui.

S. M. Imp. sensible à ce procédé inouï dans le Saint Empire, met sa confiance en Dieu, & dans le secours efficace des Electeurs, Princes & Etats, vû que ceux-ci par leur appui ont été jusquesici en état de maintenir la bienséance des Loix & d'y soumettre ceux qui s'en étoient écartés, & avoient osé entreprendre d'enfreindre les Constitutions de l'Empire. S. M. Imp. a aussi la satisfaction d'en voir le succès, vû que sous la Bénédiction du Ciel le soulèvement non seulement s'est considérablement affoibli; mais qu'aussi pour l'étouffer entièrement, les bonnes dispositions des Electeurs, des Princes & Etats si louablement zélés également pour leur bien & pour celui de la Patrie Germanique, s'étoient réunies à la constance & à la fermeté des Amis de l'Empire. S. M. ne peut par conséquent se dispenser de témoigner publiquement aux Electeurs, Princes & Etats sa satisfaction singulière de leur fidélité à la Patrie, de leur fermeté reconnue de tous tems, & de leur donner des assurances réitérées qu'Elle fera tous ses efforts pour leur procurer un dédommagement convenable.

A cette fin, l'on est sur le point de rouvrir la Campagne, & par tout on poussera, sous la Bénédiction Divine, les opérations avec toute la vigueur possible, tant pour se procurer la satisfaction due, que pour rétablir d'autant plus promptement & plus solidement le repos & la tranquillité publique dans l'Empire. Mais comme les opérations de cette Campagne demandent des fraix immenses, & que les fonds rentrés dans la Caisse d'Opérations de l'Empire, en vertu des 50 Mois Romains accordés en son tems, n'ont été gueres suffisants pour subvenir aux dépenses inévitables, & S. M. Imp. y ayant fait des avances considérables jusqu'à la concurrence d'un demi-million, Saditte Majesté ne peut se dispenser de s'adresser de nouveau aux Electeurs, Princes & Etats, & de leur faire une nouvelle & pareille demande de Mois Romains, pour remettre cette Caisse en état de suffire aux dépenses indispensables dans la suite des opérations.

Les états des dépenses, faites pendant la dernière Campagne, que S. M. a ordonné de produire, prouveront avec quel ordre & quelle épargne on a cherché à œconomiser par tout, de façon que, quelque coûteuses que soient les guerres d'aujourd'hui à l'égard de celles des derniers siècles, on a trouvé le moyen d'y subvenir avec presque les mêmes dépenses que par le passé. S. M. Imp. persistant dans ces mêmes principes d'œconomie, se flatte que les Electeurs, Princes & Etats reconnoîtront eux-mêmes la nécessité indispensable de condescendre à la voye d'exécution contre les Etats rénitents par tout où il pourra se faire, & que par ce moyen ils se détermineront à prendre les mesures nécessaires pour ne pas être en défaut, & y subvenir au besoin à tems & à propos, d'autant plus que les dépenses actuelles doivent rendre les autres fructifiantes, pour que le soulèvement jusques-ici heureusement affoibli soit d'autant plus promptement & plus efficacement étouffé, les dangers dissipés, la Liberté Germanique & les Constitutions de l'Empire de nouveau rassurées, & que non seulement on procure la satisfaction due aux Etats lezés par ce soulèvement, mais aussi le remboursement des fraix aux Cercles, & la tranquillité publique pour l'avenir à tout l'Empire.

Voilà ce dont S. A. le Principal Commissaire a voulu informer de par S. M. Imp. les Ambassadeurs, Envoyés & Ministres assembles à la Diette ici Etant &c.

Sur la fin du même mois d'Avril on afficha à Ratisbonne onze Patentes Impériales, portant empreinte de diverses petites monoyes de *Fulde*, de *Vied-Runkel*, de *Brunswich*, de *Brandebourg-Anspach*, de *Hanau-Lichtenberg*, de *Nuremberg*, de *Dortmunden* &c. On les condamne toutes au billon.

Aucune Cour d'Allemagne, aucuns Pays de toute cette vaste Région ne présentent que des affaires qui ont rapport à la guerre, & aux Armées qui se disposent à une campagne qui fera couler de nouveau des ruisseaux de sang : car d'aucun côté on ne compte plus sur un Congrès prochain, ni sur la paix : toutes les apparences y sont contraires, elle est même regardée comme impossible cette paix avant que les armes n'ayent encore pendant quelque tems continué à faire des malheureux, & forcé l'un ou l'autre Parti à y souscrire. En attendant les grands coups qui doivent préparer à l'évenement pacifique, il n'y a que les dispositions qui s'en présentent jusques ici à mettre en récit, puisque tout ce qui va combattre est en mouvement, Autrichiens, François, Russes, Suedois, Soldats d'Empire, Prussiens, Ang'ois. Tous ont reçu la plupart des renforts qu'ils attendoient pour ouvrir la campagne avec éclat; Hongrois, Bannalistes, Croates, rejoignent par Colonnes, comme d'ordinaire, la grande Armée Impériale & Royale aux ordres du Maréchal de Daun. Les Corps qui en sont séparés, comme sont ceux des Généraux Laudohn, Lasci, Beck, Dras-

Drakowitz &c. se renforçant aussi par des Bataillons & des Escadrons qu'on leur fait passer, montreront bientôt quelques-unes de leurs opérations, les Russes également; tout y prépare, tout étant pour le présent sous la toile. La petite guerre fait toujours les siennes. Nous annonçâmes le mois passé, page 375, le coup exécuté par le Général Major de Kleeefeld sur le Partisan Prussien de Froideville. Nous sommes requis de le détailler, & nous le faisons d'après une relation que voici, pour contenter ceux qui le souhaitent.

Le Partisan Prussien Froideville faisoit depuis un tems & continuoit des excès en tout genre dans le Cercle des Montagnes & sur les Confins du Voigland. Il avoit exigé à Zwickau & en d'autres endroits des contributions au-dessus de toute possibilité; il cherchoit à les faire rentrer par les moyens les plus inouïs, même par le pillage du Bureau Electoral de Zwickau, & en enlevant aux habitans des Villes & du plat-pays tous leurs grains, fourages, chevaux, charriots, bêtes à corne & à laine; en un mot, il ne négligoit rien pour se conformer à l'ordre, qu'il avoit du Roi son Maître, de rendre le Pays absolument desert. Le Feld-Maréchal Comte de Serbelloni, informé de tant d'excès, résolut d'y mettre fin. Les soins de S. E. depuis qu'elle commande l'armée par interim, avoient constamment été de couvrir la Franconie & les parties de l'Electorat de Saxe qui en sont voisines, aussi loin que les postes de son Armée pouvoient s'étendre. & elle avoit assez bien garanti les Cercles du Voigland & de Neustadt de la dévastation dont ils étoient menacés, comme tous les autres Pays de la Saxe. Ce fut d'après les

Corps de
fait du Par-
tisan Froi-
deville.

mêmes principes, qu'elle donna aux Lieutenans-Généraux Prince de Stollberg & Baron de Luzzinsky, commandans de ces côtés les troupes avancées, l'ordre de les nettoyer des parties dont ils étoient infestés, & de s'appliquer sur-tout à les garantir des courses & des extorsions du Capitaine de Froideville. En conséquence de cet ordre le Prince de Stolberg & le Baron de Luzzinsky chargerent le Général de Kleefeld d'envoyer aux trouffes de ce Partisan un détachement des troupes qu'il commandoit au poste de Plauen, & de tâcher de l'enlever. Sa troupe étoit composée d'Infanterie, de Dragons & de Hussars, & Mr. de Kleefeld composa son détachement de quelques Croates, de Dragons & de Hussars; & pour être d'autant plus certain de la réussite de son projet, il se mit lui-même à la tête de son détachement, sachant qu'il étoit fort difficile de joindre l'Ennemi qu'on cherchoit, parce que le Capitaine de Froideville ne passoit jamais deux nuits de suite dans le même endroit, & qu'il pouvoit même la précaution jusqu'à changer souvent deux ou trois fois de quartiers en une seule nuit.

Le 2. Avril vers les 9. heures du soir M. de Kleefeld arriva à Zwickau; il y prit langue, & il parvint à être positivement instruit, que le Partisan Prussien avoit la même nuit son Quartier au village de Nieder-Mülsen. Il se remit en marche à minuit, & pour ne point être découvert par les postes & les patrouilles que les Ennemis avoient entre la Mulda & Zwickau, il passa la rivière dans cette Ville même, & prit sa route par Eckersbach, Judenhaym & Thurm, afin de pouvoir prendre à revers & sans être aperçu le village de Nieder-Mülsen.

Müllsen. Ses troupes partagées en trois Corps y arrivèrent en effet à la fois de cette façon le 9 à la pointe du jour ; mais malgré toutes les précautions que ce Général avoit prises, les ennemis avoient été avertis de sa marche, & s'étoient retirés du village pour prendre une position fort avantageuse sur une hauteur entre Nieder-Müllsen & Wernsdorff, d'où ils tiroient, mais sans effet, quelques coups de canons lorsqu'ils virent marcher Mr. de Kleefeld au premier de ces villages. Cependant par cette marche, qui se faisoit en traversant le village, on atteignit bientôt les ennemis, qui furent attaqués en même-tems par leur centre & par leurs flancs avec une valeur si déterminée qu'après une assez courte résistance leur Cavallerie plia & fut mise en fuite. Les Hussars de la droite la poursuivirent sous les ordres du Major Vransciz, tandis que la Cavallerie & 30 Hussars de la gauche prirent l'Infanterie ennemie par ses derrières, lui enlevèrent son canon, & se mirent ensuite à la poursuite de la Cavalerie, à qui ils prirent ou haehèrent beaucoup de monde, suivant ce qui s'échappoit, jusqu'à une lieüe & demie au delà de Glaucha. Les Croates menèrent battant de leur côté l'Infanterie ennemie au travers du village de Wernsdorff, & la poussèrent jusqu'à la Mulda. Le peu qui ne fut pas tué ou pris, se jeta dans cette rivière, pour gagner la rive opposée.

Il n'est gueres possible de fixer le nombre des morts des Prussiens dans un terrain aussi étendu, que celui qu'on a parcouru. Ils se trouverent dispersés & plusieurs ont été sur le champ enterrés par les habitans.

Le Capitaine Froideville, qui commandoit la troupe,

groupe, a été fait prisonnier, ainsi que M. de Bucholtz, Lieutenant au Regiment de Schorlemmer, Dragons; M. de Reinhaber, Lieutenant au Regiment de Mohring, Hussars; M. de Horn, Lieutenant au Regiment de Maurice-Dessau, Infanterie, blessé, & M. de Manteuffel, Enseigne au même Régiment. De plus on a pris 108 Bas-Officiers ou Soldats, parmi lesquels 38 blessés, & l'on s'est emparé d'une pièce de canon de bronze de 6 liv. de balle; de 83 chevaux & de 172 chariots, les uns chargés de fourages, les autres destinés pour en charger, & tous appartenant aux pauvres habitants à qui ils avoient été enlevés de force, & auxquels on les a rendus, ainsi que 688 chevaux.

Parmi les papiers, qu'on a saisis au Capitaine Froideville, il s'est trouvé plusieurs ordres signés du Roi de Prusse, par la plupart desquels il lui enjoignoit le plus sérieusement de ramasser généralement tout l'argent, tous les vivres, & de ne laisser, en cas de retraite, aux Paysans ni chariots ni chevaux. D'autres Officiers faits prisonniers avoient déjà été trouvés porteurs de semblables ordres, & l'on a vu par ceux du Capitaine Froideville, qu'il devoit se joindre le lendemain avec toute sa troupe aux Colonels de Prödeck & Linden, qui étoient à Chemnitz & Tschoppau, pour en être soutenu & se retirer tous ensemble le 11 jusqu'à Oedern, emmenant tous les bestiaux, chariots, subsistances enlevés aux habitans, & laissant par là le Pays entièrement dévasté; ce qui seroit arrivé si M. de K'eesfeld n'avoit à point nommé réussi dans son expédition.

On ne compte à cette affaire que 16 Croates & 3 Hussars blessés; 1 cheval de Dragons &

7 de Housars tués & 4 autres de ces derniers aussi blessés. M. de Vransciz, Major au Regiment de Bataniay, a montré dans cette occasion la plus grande distinction, & M. Xlompovick, Capitaine, & M. Meverchazy, Lieutenant au même Regiment, méritent aussi les plus grands éloges; le premier a pris, en poursuivant les ennemis jusques par delà Glaucha, la plupart des prisonniers qu'on leur a faits, & l'autre leur a enlevé la pièce de canon dont on s'est emparé.

Les détachements des Regiments de Saxe-Gotha & de Wirtemberg, Dragons, troupes des Cercles, ont de leur côté marqué la plus grande valeur sous les ordres des Capitaines de Wurmen & de Kinsing, & ils ne se sont jamais dérangés ni pendant l'attaque, ni pendant la poursuite. La même justice est due en un mot à tous les Officiers & Soldats; mais on doit surtout la rendre au Général Kleefeld, qui a exécuté lui-même avec tant de bravoure les sages dispositions, qu'il avoit faites.

Voilà, on le dira, un long narré d'une petite affaire. Il faut quelque fois contenter un certain public. D'ailleurs le coup de Mr. de Kleefeld n'est pas de si petite conséquence, puisque la dévastation de bien des districts en a été tout-à-coup arrêtée. Le Partisan, qui a eu la douleur de se voir tomber sous son pouvoir avec ce qui lui restoit d'hommes, de chevaux & le butin qu'il faisoit, fut amené le 18 à Bamberg avec les Officiers, Bas-Officiers & Soldats pris avec lui.

Mr. de Haddick, Général de Cavalerie au service de l'Impératrice-Reine, ayant été nommé pour servir pendant cette campagne à l'Armée de l'Empire, y arriva le 19. Avril, y rele-

Armée
d'Empire

va le Maréchal de Serbelloni , qui partit tout de suite pour *Vienne*, & fit d'abord dans l'Armée les dispositions suivantes. La Cavalerie a été assemblée dans les cantonnemens de chaque Régiment. Les malades & les bagages superflus ont été renvoyés. Toute l'Armée a reçu ordre ensuite de se tenir prête à marcher. Le Cordon en *Saxe* a été plus étendu, afin d'y mieux ressembler l'ennemi, & mettre le pays à couvert des exactions des troupes légères Prussiennes. A cet effet le Général de Luzinski s'est porté à *Schleuz*, le Général de Kleefeld à *Gera*, & le Lieutenant-Colonel Sprung à *Weymar*. En même-tems le Prince de Stolberg, qui avoit pour lors son Quartier à *Lohenstein*, fit occuper par différens détachemens *Lichtenberg*, *Berga*, *Neustadt* sur l'*Orla*, *Orlamunda*, *Weyda* & *Saalfeld*. Le Régiment des Dragons Palatins fut porté à *Teutschwitz*, & l'on poussa des Patrouilles jusqu'à *Naumbourg*, *Borna*, *Erfurth* & *Langensalza*. Ces dispositions ont eu les suites qu'on pouvoit en espérer. Les détachemens ennemis, qui ravageoient la *Thuringe*, se sont retirés jusqu'à *Mersebourg*, où Mr. de Salmon, Général Prussien, campoit dans ce tems avec un petit Corps de troupes légères; & tous les Postes des Prussiens qui étoient le long de la *Mulda*, ont été repliés jusqu'à *Leypsig* & *Torgau*. De *Mersebourg* le Général Salmon s'est aussi replié sur *Leypsig*. Ce fut le 4. de May qu'arriva à *Bamberg* à son Quartier-Général le Prince Palatin de Deux-Ponts, revenu de *Vienne*. En reprenant le Commandement de l'Armée, il a témoigné au Général Haddick sa parfaite satisfaction des solides arrangemens qu'il y trouvoit. Le 9. S. A. Sér. est allé s'aboucher à *Baireith*

avec

avec le Margrave de Brandebourg. Culmbach, le jour précédent elle avoit fait rapprocher les cantonnemens de l'Armée; au point qu'en peu d'heures elle pût être assemblée & camper. Le 12. le Prince de Deux-Ponts revint de *Baireith* à *Bamberg*. Le 14. il a fait sortir toute l'Infanterie de ses cantonnemens, & le Général Had-dick ayant été r connoître les emplacements propres pour faire camper les troupes, on lui a fait prendre quatre différens Camps; savoir, la droite de la premiere Ligne à *Culmbach*, celle de la seconde entre *Lichtenfels* & *Staffelstein*; la gauche de la premiere Ligne à *Haff-furth* & de la seconde à *Elmann*. La Cavalerie a été rassemblée dans les Cantonnemens aux environs de *Königsberg* & *Hoffheim*, & le Quartier-Général n'a pas bougé encore de *Bamberg*. Le Corps aux ordres du Prince de Stolberg demeure jusqu'à présent sur la *Saala*, & s'étend de *Saalfeld* jusqu'à *Naumbourg*. Le Parc de l'Artillerie a été transporté à *Forchheim*, & tout est au moment de se mettre en marche.

Jusqu'au 14. Mai l'Armée des Alliés a demeuré assez tranquille dans ses quartiers & ses cantonnemens. Le Duc Ferdinand qui la commande transporta le 15. son Quartier Général de *Nenhauß* à *Lipstadt*. Quelques Régimens de Cavalerie défilèrent en même-tems à *Lipstadt*, & le Corps des Anglois commandé par Milord Gramby, ayant levé ses Quartiers de l'Evêché d'*Osnabrugg*, est venu camper sur les Bruyeres de *Lipstadt*. Le Duc en fit la revüe le 16, en fut fort satisfait, & passa aussi en revüe le Corps d'Artillerie. S. A. Sér. partant le 17. pour la Hesse, a eu ce jour-là son Quartier-Général à *Saßberg*, le 18. à *Corbach* & le 19. à *Wähern*,
Maison

*Armée de
Alliés.*

Maison de chasse du Landgrave de Hesse-Cassel, L'Armée qui s'est rassemblée de ce côté-là, campe actuellement. Les Volontaires de Prusse ont pris aussi la route de *Stadberg*. Le Lieutenant-Général de Hardenberg quitta le 19. *Lipstadt* : il sert dans le Corps d'Armée destiné à rester en *Westphalie*, aux ordres du Lieutenant-Général de Sporck. Le Lieutenant-Général de Zastrow, fait prisonnier à *Munster* & maintenant rançonné, est de la même Armée, qui médite aussi quelques mouvemens.

Telle étoit pour lors la position des deux Armées d'Empire & des Alliés, dont on compte d'apprendre bientôt des opérations.

*Armée
Françoise.*

Le Comte de Lusace, Prince Royal de Pologne & Electoral de Saxe, se trouve maintenant à celle des François commandée par le Duc de Broglie & doit y avoir à ses ordres le Corps Saxon qui est composé des plus beaux hommes & de la meilleure volonté, outre les troupes de Wirtemberg & deux Régimens Allemands au service de France. Apès son départ de *Versailles*, où il a passé l'hiver, il a fait un tour à la Cour de *Munich*; & ce fut le 14. de May qu'il arriva à *Francofort*, venant en dernier lieu de *Wirzbourg*. Le Prince Palatin de Deux-Ponts en se rendant de *Vienne* à son Armée, a passé aussi par *Munich* & s'y est arrêté quelques jours. Il paroît décidé que l'Armée Françoise, qui reçoit tous les jours les Bataillons & les Escadrons qu'on lui fait passer de la *Flandres*, de l'*Alsace* & d'ailleurs, n'entrera en campagne que dans la première semaine de ce mois de Juin. Le Comte de St. Germain, Lieutenant-Général, commande un Corps d'Armée séparé de 34 Bataillons & de 38 Escadrons, outre le Corps de

des Princes &c. Juin 1760. 447
de Fischer & les Volontaires de Flandres. Son rendez-vous a été fixé au 2. de ce mois, & son premier Camp sous *Dußeldorp*. Le reste dresse ses tentes sous les murs de *Wesel*. Jus- qu'à présent on n'a rien de considérable à mar- quer des trois Armées, dont nous montrons les positions. Il n'y a que des courses de Partis & de petits coups de main qui s'en présentent. On pourroit regarder cette inaction des Armées comme une résolution des Puissances dont elles dépendent, de pousser vivement les opérations & d'accélérer par de grands efforts la fin de cette guerre, puisque les Généraux évitent de fatiguer inutilement les troupes dans le com- mencement de la campagne, afin de pouvoir tirer d'elles plus de service vers l'arrière saison. Les choses vont à peu près sur le même pied dans les Armées que commandent le Roi de Prusse, le Maréchal de Daun, le Général de *Soltikoff*, & le Général de *Lantingshausen*, dont nous avons aussi quelques manœuvres à rapporter. Disons auparavant, que les trou- pes Hessoises se préparent de leur côté à oc- cuper incessamment trois Camps, dont l'un est tracé près de *Fritzlar*, le second près de *Zie- genhayn* & le troisiéme près de *Rothenbourg*; qu'on travaille beaucoup aux fortifications de *Cassel*; que l'ouverture de la Religion Catholi- que que le Landgrave a embrassée, s'y est faite solennellement le jour de Pâques; que le Ser- vice Divin se fait au Château du Souverain en entrant à la gauche dans l'Appartement appellé *dés Anges*; qu'on y célèbre journellement le saint Sacrifice de la Messe; que les Hautbois de la Garde y font souvent des symphonies; que les Catholiques établis à *Cassel* s'y trouvent ré- gulièrement

gulièrement; que le concours en est si grand que la place qu'on leur a assignée ne peut guères les contenir; & que les Protestans ont toujours & sans la moindre interruption leur exercice public dans le Château.

Le Comte de Hohenlohe, Général-Major du Cercle de *Franconie*, & plusieurs autres Officiers de son Bataillon faits prisonniers à *Leypsig* l'année dernière, n'ayant pû obtenir leurs rançons de leur Cercle, viennent de partir de *Nuremberg* pour *Magdebourg*, en conséquence d'une seconde citation du Roi de Prusse, & malgré que l'Empereur les eut relevés de leurs sermens. C'est là une conduite qui a de quoi à s'en étonner.

Il y a eu la nuit du 24. au 25. Avril un incendie à *Francfort*, près de la porte de *Hanau*; par l'imprudence d'un Peintre en huile. Un pot de térébentine enflammée l'a causé. Le feu a été poussé si rapidement par les vents, quo malgré l'activité de ceux qui se sont portés à l'éteindre, & les travaux des Soldats François qui y sont accourus, huit maisons ont été réduites en cendres. L'embraselement auroit été plus grand de beaucoup, sans les exhortations du Maréchal Duc de Broglie, & l'adresse des Charpentiers du Corps des Grenadiers de France qui y ont fait leur possible.

Armées
Autrichienne
& Prussienne.

Des deux grandes Armées Autrichienne & Prussienne, comme de toutes les autres qui sont actuellement campées & sous la toile, on se croiroit à la veille de voir éclore des événemens intéressans, si de toutes parts on n'en fatiguoit par encore les troupes. On ne fait jusqu'à présent que s'observer; & le Roi de Prusse sorti enfin le 25. Avril de sa position à *Fre*

en abandonnant tous les environs de *Dresde* où ses troupes avoient pris poste, est allé occuper un Camp des plus avantageux derrière les ravins de *Meissen*, entre l'*Elbe* & la *Mulda*, sous des lignes profondes, où il se retranche de plus en plus & qu'il a fait hérissier d'une artillerie de plus de 300 pièces de canon. Son Quartier général est à *Korzenhausen*, à peu de distance de *Meissen*; du moins il y étoit encore le 18. de May. Son Armée, suivant ce qu'en prétendent les Ingénieurs, peut y être en sûreté pendant toute la campagne, si le Maréchal de Daun ne lui coupe pas les subsistances en le tournant sur la droite ou sur la gauche. S. M. Prussienne y est partageant son attention entre *Leypsig* & *Torgau*. Les Généraux qui sont à portée de ces deux Places, ont ordre de s'y jeter avec le plus de monde qu'ils pourront, dès l'approche de l'ennemi, & il leur est enjoint de les défendre jusqu'à la dernière extrémité. Près de la dernière un Corps de 14 à 15 mille hommes de ses troupes ont passé l'*Elbe*, comme une avant-garde de ceux qui les suivront pour s'opposer aux Russes; ce qui a obligé le Général *Tottleben* des Russes, d'abandonner le 19. Avril les environs de *Greiffenberg*, *Belgard* & *Coslin*, & de se retirer vers les frontières de Pologne. Ses troupes en se retirant ont fait des dégats, suites funestes du fléau de la guerre. Il a, dit-on, reçu la démission de son Impératrice : on ignore s'il l'a demandée, ou si elle lui a été ordonnée. Il est remplacé par le Général-Major de *Freyden*. Le Prince *Henri*, frere du Roi de Prusse, est à *Sagan* avec une trentaine de mille hommes, & commandera cette campagne en *Silésie*. Le Prince *Auguste Ferdinand*, ayant le Général de

Forcade

Fonade sous ses ordres, commandera en *Poméranie*. Le Prince de Bevein, conservera le Commandement de la Province & demeurera à *Stettin*. Le Général de Stutterheim doit faire tête aux Suedois. Voilà en gros les directions connues du Roi de Prusse, auquel tant pour son Armée, que pour les divers Corps qui en dépendent, on compte sur pied plus de 150 mille hommes.

Les Prussiens en se retirant de *Freyberg* ont enlevé ce qu'ils ont pû emporter en tout genre. Le 27. Avril, deux jours après cette évacuation, le Général de Brentano, des troupes Impériales & Royales Autrichiennes, y a pris poste, & de suite il a poussé des détachemens en avant. Mr. le Maréchal Comte de Daun, tranquille jusquelà avec sa nombreuse & brillante Armée dans les environs de *Dresde*, a donné ordre à tous les Régimens de se tenir prêts à marcher le 28. Cependant elle ne s'étoit pas encore fortement ébranlée le 3. Mai, que le Maréchal établit son Quartier Général à *Dresde*, de *Pirna* où il le tenoit. Il ne s'en est détaché ce jour-là que quatre Régimens d'infanterie, pour renforcer un Corps qui est commandé par le Général Laszi. Son Excellence avoit été reconnoître la veille *Dippoldiswaldt*, *Freyberg* & *Kesselsdorff*. Partie du Corps aux ordres du Général Laudohn est arrivé le 6 à *Leutomissel*. Cette partie consiste en 18000 hommes, qui ont marché par *Königsgratz* & *Gitschin* vers *Zittau*. Il est resté de ce Corps plus de dix mille hommes dans la *Haute Silese*, que le Général Draskowirz commande. Le Général Jahnus est du côté de *Glatz*, & le Général de Wolffersdorff dans les environs de *Landshut*. Le Général de Laudohn s'est rendu

à Vienne dans les premiers jours de May, y a eu deux audiences de son auguste Souverain, après lesquelles il a repris la route de *Dresde*. s'y est abouché avec Mr. le Maréchal, a concerté avec lui les opérations prochaines de la campagne, & s'est allé remettre ensuite à la tête du Corps d'Armée qui est à ses ordres. 20000 Russes qu'il attend en *Silésie* sont en marche. Il paroît certain qu'immédiatement après leur arrivée la campagne s'ouvrira dans les formes : car tous les arrangemens sont pris pour la *Saxe*, & pour la *Silésie*, où le Général Fouquet des Prussiens se tient encore tranquille. Les divisions de son Corps d'Armée sont réparties à *Lôwenberg*, à *Naumbourg*, à *Lauban* & à *Greiffenberg*. Le Roi de Prusse a tant fait qu'il a établi, par la *Lusace*, des communications entre son Camp & celui de ce Général. Mais jusques ici il ne se présente que de petits mouvemens & des coups de la petite guerre dans les postes avancés des diverses positions qu'occupent les Corps séparés des deux grandes Armées. On y est par-tout sur le qui-vive & suivant toute apparence, les premiers grands coups se porteront en *Lusace*. On nous en donne un d'un Détachement de 200 Prussiens tirés d'un Bataillon franc qui, ayant passé l'*Elbe* la nuit du 6. au 7. Mai près de la petite Ville de *Riesa* pour aller remuer la terre sur la rive droite de ce fleuve, y a été attaqué & fait prisonnier. Les Autrichiens lui ont aussi pris deux pièces de campagne qu'on a conduites à *Dresde*. Les prisonniers ont été transportés à *Prague*. On nous donne aussi la liste suivante des Généraux qui commandent en *Saxe* sous le Felt-Maréchal Comte de Daun.

Généraux, Mrs. de Buckow, O-Donel & Löwenstein. *Lieutenans - Généraux*, Mrs. de Guasco, Unruhe, Herberstein, Tombasle, Mayern, Pellegrini, Podazky, Stampach & Schallenberg. *Généraux - Majors*, Mrs. de Pellegrini, Baumbach, Migazzi, Elmendorff, Harteneck, Bibou, Lobkowitz, Wiese, Dewick, Thurn, Zollern, Wirthum & d'Affayas.

Les Régimens d'*Infanterie*, sont ceux de l'Empereur, de Wallis, Kollovrath, Botta, Leopold-Daun, Puebla, Ahremberg, Charles-Colloredo, Mercy, Vieux-Colloredo, Sincere, Henti-Daun, Molck, Charles de Lorraine, Gaisrugg, Louis Wolffembuttel, Wied, Tiller, Saxe-Gotha, Bareith, Macquire, Wirtzbourg. *Régimens de Cavalerie*: Archiduc Ferdinand, Buckow, Darmstadt, de Ville, Bathiani, Deux-Ponts, Archiduc Leopold, Portugal, Anhalt-Zerbst, O-Donel, Stampach, Savoye, Saintignon, Pretlak.

Le Corps qui est à *Dippoldiswaldt* aux ordres du Général Comte de Wied, a pour Lieutenans - Généraux, Mrs. Okelli, Gaisnig & Lanthieri : Pour Généraux - Majors Mrs. de Princken, Nasseli, Lamberg, Bettoni & Roth. Les Régimens d'*Infanterie* sont Hildbourghausen, Harsch, Ligne, Flallar, Joseph Esterhafi, Königsegg, Clerici, Lamberg, Inlay & Durlach : ceux de Cavalerie, Trautmansdorff Benoit Daun, Serbelloni, Jeune Modene.

Les Corps postés par-delà l'*Elbe* aux ordres des Généraux Laschi & Beck, ont été joints par les Régimens de Platz, Archiduc Charles, Belem, Ahremberg, Birckenfeld & Lichtenstein. Les Corps de Warrardein, de St. Georges, de Desoffi, Hussars, campent avec eux. Nous ne ga-

des Princes &c. Juin 1760. 453

Garantissons pas tous ces noms bien écrits. Il y a encore beaucoup d'autres Régimens que commandent Mrs. de Plonquet, Campitelli, Caramelli, Belgiojoso, Naumdorff, outre ceux qui forment le Corps que commande le Général Laudohn.

Avant de passer aux Russes, aux Suedois & aux Prussiens qui ont des Corps d'Armée dans la Prusse, la Pomeranie & sur les frontières de Pologne, marquons de *Leypsig*, que les Prussiens se sont attachés jusqu'à présent à en rendre une Place de résistance; qu'ils y continuent leurs ouvrages; que l'aspect de cette Ville depuis la porte de *Grimme* jusqu'à la maison de *Discipline*, est formidable, que l'artillerie y est des plus considérable: & qu'outre les recrues en grand nombre qui font journellement le service, il y en a 400 qui gardent les jardins de *Kobl*. Des Négocians de cette infortunée *Leypsig* avoient déclaré pour *Breslau* 40 chariots chargés de toutes sortes de provisions, tandis qu'ils alloient à *Dresde*. Ils ont été arrêtés sur la route par les Prussiens, saisis, confisqués & déclarés de bonne prise. Le Magistrat même, soit qu'il ait autorisé ce cas, ou simplement qu'on l'en soupçonne, a été condamné à mille écus d'amende pour chaque chariot.

L'Armée Prussienne en opposition à celle des Russes, est campée depuis le 15. de Mai, formant quatre Corps, deux en-deçà de la *Vistule*, & deux au-delà du côté de *Marienwerder* & de *Thorn*. Il en est autant de l'Armée Russe, à laquelle le Comte de *Soltikoff* n'étoit pas encore arrivé le 16; elle forme aussi quatre divisions, sur la *Vistule*, deux près de *Dirschau* & deux vers *Marienwerder* & *Thorn*, com-

*Armées en
Pomeranie
& en Pologne*

me les Prussiens. Le Comte de Fermer l'a commandée jusqu'à l'arrivée du Comte de Brown qui en a pris le 17. Avril le Commandement. Il le remettra, sans doute, au Comte de Soltikoff, lorsque ce Général reparoitra à l'Armée. On l'y attend tous les jours. Les grandes opérations commenceront de suite, l'Impératrice de Russie ayant donné les ordres positifs à ses Généraux de ne se rabattre sur aucunes lenteurs, mais d'ouvrir incessamment la campagne suivant les directions qui leur en sont parvenues. On compte que le Général Brown se portera en *Pomeranie* après l'arrivée du Général Soltikoff, & qu'il y prendra le Commandement du Corps Russe qui agira dans cette Province d'intelligence avec l'Armée Suedoise, qui est présentement aussi sous la voile. Son Général en chef le Baron de Lantingshausen reçoit par parties ce qu'il attend de la *Suede*, savoir, un Corps de dix mille hommes qui vient le renforcer, avec de l'artillerie & des munitions. Ainsi, on doit s'attendre également de ce côté à l'ouverture de la campagne par quelque opération de mise. Les Prussiens se tiennent de leur part en haleine à *Stettin* & les environs, & tout y annonce une scène bien sanglante, comme ailleurs où les Puissances belligérantes ont porté leurs armes. Les courses des troupes légères de tous les Partis ne laissent pas de commettre bien des dégâts où elles se portent : droit funeste de la guerre. L'habitant en souffre cruellement. Il se donne aussi des escarmouches que chaque Parti détaille à son avantage. Nous en passons le récit, pour ne rien marquer de sujet à révo-
cation. Dès le 10. Avril le Gouvernement de *Stettin* a fait défendre par un Imprimé aux habitants

des Princes &c. Juin 1760. 455

bitans de ce Pays de faire aucunes livraisons aux Russes. Il leur ordonne au contraire de éransporter le plus promptement que possible tout ce qui sera demandé par les troupes de Prusse, en argent, en grains, en recrûs, aux endroits indiqués, sans avoir le moindre égard à l'inhibition des Russes, & de s'attendre à être traités avec la derniere rigueur en cas de contévention. Mais comment cet ordre sera-t-il exécuté, la Pomeranie en deçà de l'Oder étant presqu'entiérement occupée par les troupes Russiennes ?

Dans les circonstances où les Prussiens sont depuis un tems de grands torts à la Pologne, on s'étonnoit que le Royaume & la République eussent tenu un si long silence sur les griefs contre la Cour de Berlin. Ils se sont enfin mis sur les rangs, en faisant remettre le Mémoire suivant, qui explique ces griefs, à Mr. Benoit, Secrétaire de Légation du Roi de Prusse à Varsovie.

Mr. Benoit, Secrétaire d'Ambassade de la Cour de Berlin, accredité auprès de la République, ayant été requis plusieurs fois par les Ministres du Royaume de porter les plaintes à sa Cour sur plusieurs griefs, dommages & violences, faites à la Pologne par les Troupes ou autres personnes dépendantes de ladite Cour, & n'en ayant jamais reçu de satisfaction, ni même de résolution & de réponse, on réitere ici les anciennes réquisitions, y ajoutant les nouveaux torts & injustices faits du depuis.

Que ladite Cour de Berlin, sans aucun égard ni considération dûs à un Royaume libre, & se tenant dans une parfaite Neutralité pendant la guerre, trouble, interrompt & détruit tout son

Gg 3 Commerce,

Commerce, en faisant arrêter les voituriers & confisquer les marchandises & effets, qu'ils mènent, appartenants soit à S. M. le Roi de Pologne, soit aux Sénateurs & à la Noblesse, soit enfin aux Marchands du Royaume.

Que le Résident de ladite Cour de Berlin s'ingère dans l'économie & les Jurisdiccions de Justice de la Ville de Dantzic, en accordant une protection contraire à toute sorte de droit, à des Citoyens coupables avec des menaces injurieuses au Droit Seigneurial appartenant à la seule République, comme l'a exposé par le Mémoire présenté à ladite Cour sur ce sujet le même sousigné Chancelier - Ministre du Royaume.

Que ladite Cour par ce moyen & par mille autres inonde la Pologne d'une monnoye de mauvais alloi & qui ne contient pas la 4me. partie de la valeur intrinseque, en emportant en même-temps toutes les bonnes espèces en or & en argent.

Que les troupes de ladite Cour contre le Droit des Gens, troublant la tranquillité d'une Nation indépendante, ont enlevé de sa Maison Mr. de Sulkowski Veneur du Grand Duché de Lithuanie, notre Concitoyen, dans les Etats du Royaume, & que ladite Cour le retient jusqu'à présent prisonnier dans la Forteresse de Glogau, après avoir fait enrôler par force dans ses troupes les gens tenus pour sa garde & son service particulier.

On requiert donc encore ministériellement & de l'avis du Sénat Mr. Benoit de représenter à sa Cour les plaintes ci. dessus mentionnées, afin d'en obtenir un dédommagement des torts & des confiscations qui ont été faits, une satisfaction pour les violences & les usurpations du Droit Seigneurial dans les Villes, l'élargissement dudit Mr. de Sulkowski, Veneur de Lithuanie, emprisonné

des Princes &c. Juin 1760. 457

prisonné contre toute sorte de droit & d'égards pour une Nation Libre & Neutre, une réparation sur le Manifeste peu ménagé & nullement convenable de Mr. de Dohna, publié l'année dernière lors de son irruption dans la Grande-Pologne, un frein contre l'inondation du Royaume par la mauvaise monnoye, & enfin une sécurité pour l'avenir.

Fait à *Varsovie*, le 18. Mars 1760.

VIENNÉ. Ainsi qu'on le voit par les dispositions guerrières de toutes parts, on ne compte plus sur la paix qu'après la campagne qui pourra y rappeler les Puissances. De toutes celles qui en souffrent le seul Roi de Pologne Electeur de Saxe la demande, touché des malheurs sans nombre auxquels son Electorat est exposé. Mais l'auguste Impératrice-Reine, pour ne point signer une paix chancelante, veut combattre. Le plan de la campagne est concerté avec l'Impératrice de Russie, les dépenses en sont faites. Les deux Impératrices ont donné au Roi affligé les plus fortes assurances d'un dédommagement futur : Elles lui ont promis de l'indemniser, si leurs armes sont victorieuses, au delà de tout ce que ses Etats ont souffert : elles lui ont communiqué par leurs Ministres, que leurs opérations étoient si bien préparées, & leurs ordres si bien donnés, qu'il n'y avoit que des succès à en attendre.

Les Princes Albert & Clement de Saxe sont arrivés à *Vienne* le 21. Avril. Leurs Majestés Impériales leur ont fait beaucoup d'accueil à *Schonbrunn*, où ils se sont rendus immédiatement après leur arrivée. L'Impératrice-Reine leur destine les deux premiers Régimens qui viendront à vaquer. Leurs Alteſſes Royales ont été

été créés Lieutenans-Généraux de ses Armées. Elles se rendent à la grande Armée. Le 29. ces Princes furent voir l'École Militaire de cette Ville. Le Baron de Kleinholtz, qui en est le Directeur en second, les introduisit dans les divers appartemens des Gentilshommes Cadets de cette Académie, & les leur présenta. L'éducation brillante de ces jeunes Eleves mérita leurs éloges. Ensuite ils dînerent chez le Comte de Kaunitz-Rittberg, dans sa maison près de l'Académie, & y furent honorés de la présence de Leurs Majestés Impériales. Ce fut le 17. du même mois d'Avril que le Prince Palain de Deux-Ponts partit de *Vienne* où il a fait un long séjour, pour retourner à l'Armée d'Empire dont il a repris le Commandement. Le Général Haddick l'avoit précédé; & le Maréchal de Serbelloni en est au contraire revenu. Il a salué Leurs Maj. Imp. & il est pourvû de l'important Gouvernement de la *Transilvanie*.

Le Comte de Choiseul-Stainville passe du service de Leurs Majestés où il étoit Lieutenant-Général, à celui de France avec le même titre. Il se rend à l'Armée du Maréchal Duc de Broglie. Il en a eu la permission de l'Impératrice-Reine. Le Baron de Breteuil, allant à la Cour de Russie, comme Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien, a pris sa route par *Vienne*, avec Madame son Eponse, y a eu le 3. Mai des audiences de Leurs Majestés Impériales, dont il a reçu le plus gracieux accueil. Il a été aussi à *Schônbrunn* & à *Herzendorff* rendre ses respects aux Archiducs & Archiduchesses, & depuis il a pris sa route vers *Varsovie* où il doit se présenter aussi aux audiences de S. M. Polonoise, & delà continuer son voyage pour *Petersbourg*,

afin

afin d'y relever le Marquis de Lhopital.

On a emballé les superbes équipages du Prince de Lichtenstein, & ils vont prendre la route de *l'Italie*, où ce Seigneur se rendra sur la fin d'Août, chargé d'épouser par procuration Son Altesse Royale Marie-Elisabeth, Princesse de Parme Infante d'Espagne, fille aînée de l'Infant Don Philippe Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla; pour S. A. R. l'Archiduc Joseph. L'Impératrice-Reine a fait adresser à tous les Etats de sa vaste Domination des Lettres par lesquelles S. M. les invite à se trouver à *Vienne* pour ce prochain mariage, & tous ont déjà répondu à cette gracieuse invitation dans les sentimens d'une juste reconnoissance. Les préparatifs pour les fêtes de ce grand jour se font & auront ce qu'il y a de plus pompeux & de plus brillant; de sorte qu'il se trouvera à *Vienne* un concours extraordinaire de monde pour cette solemnité, ainsi que plusieurs Princes d'Empire qui se préparent dès-maintenant au voyage.

Le jour de l'Invention de Sainte Croix, le 3. Mai, l'Impératrice-Reine nomma l'Infante de Parme future Archiduchesse, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée. L'Archiduchesse Marie-Anne reçut la Croix des mains de S. M. par procuration de cette Princesse.

N O R D.

SUEDE. Rien n'a été négligé pendant la saison d'hiver & jusqu'à présent pour approvisionner l'Armée de cette Couronne qui est en *Pomeranie*. Les attirails, les munitions qu'on lui destinoit ont été embarqués, & la plupart sont déjà arrivés à la destination. On y fait passer, comme on l'a dit, des diverses Provinces
du

du Royaume un Corps de dix mille hommes pour renforcer cette Armée, outre des recrues pour completer les Régimens qui ont souffert dans les actions, ou que les maladies ont diminués. Ainsi toutes les tentatives pour la paix ayant été infructueuses, on tâchera de faire en *Pomeranie* conjointement avec les Russes, des efforts cette campagne, pour y parvenir par les armes. Les Isles Poméraniennes d'*Ujedum* & de *Wollin* sont de nouveau au pouvoir des troupes du Roi. La nouvelle en est venue à la Cour. C'est une opération de la Flottille Suedoise, qui s'étant avancée par *Uckermunde* jusques vers *Stetin*, a resserré le passage de l'*Oder*, & ayant débarqué des troupes, elles se sont rendues maitresses de ces deux Isles.

A *Carlsron* on équipe l'Escadre avec chaleur, & des Frégates iront en course. Tous les Officiers qui avoient eu la permission de venir à *Stockholm*, sont retournés à l'Armée, & le Roi vient de faire pour cette Armée une promotion de 14 Colônels.

*Accession
du Roi à un
Traité
d'Alliance.*

DANNEMARC. Plus d'apparence qu'une Flotte Angloise veuille exécuter le dessein qu'elle avoit de se présenter dans la mer *Baltique*. La demande que le Roi de la Grande Bretagne, ou plutôt l'annonce qu'il en avoit faite, peut avoir beaucoup contribué à déterminer le Roi à un Traité avec la Suede & la Russie, c'est-à-dire, à l'accession de l'Alliance que ces deux dernières Puissances avoient contractée entre-elles l'année dernière. L'affaire est présentement consommée par l'accession de S. M. Danoise à cette Alliance, qui a pour but d'interdire à tous Vaisseaux de guerre Anglois l'entrée dans la mer *Baltique*. Le Roi s'y engage de jointe
die

de six Vaisseaux de guerre & deux Frégates pour son contingent de la défense du *Sund*, Déroit qui est la clef de la mer *Baltique*. Le Château est d'ailleurs pourvû d'une nouvelle artillerie, ses Batteries sont en état; & quoï qu'il n'y ait point de doute que S. M. ne veuille persister dans son ancien système de neutralité, cependant par prévoyance & comme une suite de son accession à l'alliance de la Suede avec la Russie, il a donné ordre aux Bataillons du Prince Royal, à ceux de Holstein, aux troupes de Norwege, de se tenir en état de partir au premier avis. Ces différens Corps formeroient un Corps d'Armée de plus de dix mille hommes s'ils étoient réunis.

S. M. vient de faire publier une Ordonnance en date du 30. Avril, par laquelle il est permis à tout Etranger, de quelque état & de quelque religion qu'il soit, de porter de l'argent comptant dans ses Domaines d'Allemagne, pour y acquérir des biens-fonds, ils peuvent même les en retirer à leur gré, sans craindre aucune redevance.

RUSSE. C'a été pour l'Impératrice & pour toute la Cour une nouvelle fort agréable que celle qui a été apportée de *Copenhagen*, de l'accession du Roi de Danne marc au Traité d'Alliance entre la Russie & la Suede. Le 13. Avril elle arriva par un Courier. Comme le Déroit du *Sund* doit être bouché par six Vaisseaux de guerre Danois & deux Frégates, l'Armée Impériale Ruslienne sera conséquemment approvisionnée par mer, n'essuyera plus les lenteurs des charrois, & il ne sera plus question de porter par cette voye des secours au Roi de Prusse; considéré le danger où seroit l'Escadre qui en-
treprendroit

ne prendroit de le faire. Elle n'auroit dans la *Baltique* aucun lieu de relâche & d'avitaillement, & tout iroit à son opposition.

Ce même jour, 13. Avril, le Grand Chancelier Comte de Woronoff a terminé avec le Marquis de Lhopital, Ambassadeur de France, ses conférences sur le subside, à la satisfaction des deux Cours. Le même jour encore le plan concerté des opérations de la campagne est parti pour *Vienne*, avec les assurances les plus précises de la part de S. M. Imp. Czarienne, que l'exécution en sera poussée avec vigueur. On a lieu de s'en promettre tout succès, puisque son Armée passe les 90000 hommes sans y comprendre les troupes irrégulières au nombre de 12000, & que le tout est pourvu du nécessaire & d'une artillerie consistant en 450 pièces de canon. Le Comte de Solnikoff est parti pour en reprendre le Commandement. Le Général Broun, comme on peut l'avoir remarqué de son arrivée à l'Armée, n'a pas sa démission. C'est sur un avis non-foncé que nous l'avions annoncée le mois passé. Il est parti de *Petersbourg* parfaitement guéri des blessures qu'il avoit reçues à la Bataille de *Zorndorff*. Il n'est pas non-plus, du moins la chose ne paroît pas, qu'il doive passer un Corps de troupes Russes à la solde de l'*Espagne*.

Avant l'accession signée du Danemarck au Traité d'alliance, l'Impératrice avoit fait déclarer à la Cour de *Londres*, qu'elle regarderoit l'apparition d'une Flotte Angloise dans la mer *Baltique*, comme une déclaration de guerre contre-elle de la part de l'*Angleterre*.

Le jour de Pâques, en sonnant les cloches de l'Eglise du Marché au Foin à *Petersbourg*,

la tour, quoique nouvellement bâtie, s'en écroula : plus de 50 personnes furent malheureusement écrasées ou considérablement meurtries par cet accident.

TURQUIE.

JUSQU'à présent on n'apprend aucune suite qu'auroit eu l'espèce de soulèvement annoncé par des Lettres de *Constantinople* dont nous avons fait usage le mois passé. On sera, sans doute, parvenu à l'étouffer.

A la réquisition du Baron de Hoche pied, Ministre des Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, la Porte a enjoint aux Pachas & Juges d'*Athenes*, de *Smirne* & d'autres lieux, de ne point molester, sous quelque prétexte que ce soit, les Négocians Hollandois. On voit une Ordonnance du Grand Seigneur émanée à ce sujet au mois de Mars. Sa Hauteffe y déclare & veut que les Hollandois jouissent dans ses Etats d'une entière sûreté & d'une tranquillité parfaite. Voici la traduction de cette pièce Musulmane.

Capitulation Ottomane.

A l'arrivée de ce noble signe, sachez que, parmi les Grands Seigneurs qui professent la Religion de *Christ*, l'illustre Elbert, Baron de Hoche pied (dont la fin soit heureuse) Ambassadeur de L. H. P. les *Etats-Généraux* à notre *Sublime-Porte*, nous a fait présenter un Mémoire où étoit apposé le sceau de ses armes. Il nous y représente que » les *Capitulations*
» *Impériales*, accordés à la Nation *Hollan-*
» *doise*, permettent à ses Négocians & Drog-
» mans d'aller, de venir, de faire, dans tout-
» te l'étendue de notre Empire, pourvu qu'ils
» payent

20 payent les droits stipulés, toutes sortes d'a-
 20 chats, toutes sortes d'importations ou d'ex-
 20 portations, sans qu'aucun Capitaine, Com-
 20 mandant, Juge, homme de mer, homme
 20 de guerre &c. ose impunément leur causer
 20 quelque tort, soit en leurs personnes, soit
 20 en leurs effets, soit en leurs bestiaux. 20
 Les Négocians *Hollandois*, nous y dit-il, &
 ceux des *Francois* qui voyagent sous leur pa-
 villon, allans & venans à *Alep*, à *Smirne* &
 autres lieux de cet Empire, même après avoir
 payé les droits stipulés par les *Capitulations*
Impériales, y sont inquiétés par des préten-
 tions nouvelles, par d'extraordinaires imposi-
 tions, aussi nuisibles à leur commerce que con-
 traaires à nos ordres.

Quelques-uns de vous, s'érigeant en Pri-
 mats, s'entr'aidant dans leurs complots, sur-
 chargent donc la susdite Nation de fraix exor-
 bitans ! C'est donc ainsi que, sous le faux
 prétexte de payemens de Commissaires, de
 taxes de Ville, par menaces, par gens capa-
 bles de les exécuter, au mépris de nos sacrées
Capitulations, vous extorquez tout l'argent
 que bon vous semble ! c'est ainsi que, malgré
 nos ordres, vous troublez le Consul *Hollan-
 dois* & ses Drogmans !

Pour obvier à cet odieux désordre, nous
 vous ordonnons de ne plus les vexer dans leur
 commerce, sous quelque prétexte que ce soit ;
 Nous voulons que les susdits *Hollandois* jouis-
 sent dans nos États, d'une entière sûreté, d'u-
 ne tranquillité parfaite ; nous prétendons que,
 loin de les surcharger par de semblables imposi-
 tions, vous leur accordiez votre assistance en
 tout & par-tout.

des Princes &c. Juin 1760. 469

A cette *Ordonnance Impériale* ne manquez.
rez. Sachez - le & ajoutez foi à notre signature.
Vers la moitié de la Lune Regib,
L'an 1173. de l'Egire.

M O R T S,

Le Prince Maurice d'Anhalt-Dessau, Felt-Maréchal des Armées Prussiennes, âgé de 48 ans, couvert de blessures reçues à la journée de *Hochkirchen*, est mort à *Dessau*. C'étoit un des plus grands Capitaines du Roi de Prusse.

Le Lieutenant-Général de Muhl, au service du Roi de Suede, Commandeur de l'Ordre de l'Épée, & Colonel du Régiment des Gardes- Dragons, très-bon Militaire, a payé à *Stockholm* le même tribut, de même que Mr. de Marteville, qui étoit Envoyé extraordinaire des Etats Généraux auprès de S. M. Suedoise.

La Maréchale de Bathiani, née Comtesse de Strattmann, est morte à *Vienne* le 18. Avril, après une maladie de sept jours. Elle étoit âgée de 52 ans.

Le Comte de Caraman mourut le 21. à *Paris* âgé de 62 ans. Il étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi Très-Chrétien.

Marie-Charlotte Duchesse de Holstein-Sonderbourg, Douairière de Holstein-Gluckebourg, décéda à *Altena* le 30. dans la soixante-troisième année de son âge.

Le 1. Mai mourut à *Londres* le Lord Charles Hay, Lieutenant-Général des Armées Britanniques & frère du Marquis de Twedale. En 1757. il fit avec Mr. Loudoun la campagne d'Amérique.

Le Marquis de Firmarcon, de l'ancienne Maison de Stafford en Guyenne, Lieutenant-Général des Armées de S. M. T. Chrét. est mort

au Château du Pont - *Saint - Esprit*, où il étoit relegué depuis plusieurs années.

Henri - Auguste de Wignacourt, Prince de Barbançon, Comte, Vicomte, Baron & Seigneur de plusieurs endroits, vient de mourir sur ses terres dans le Comté de *Namur*; il étoit veuf de Dame Marie - Thérèse Del Patrocínio, Vice - Reine de Galice, née Duchesse d'Aremberg, Princesse de Barbançon & Chef de la branche de la très - ancienne & illustre Maison aux Pays - Bas Autrichiens.

—

On nous prie d'annoncer ce qui suit. Le public est averti que le Sr. Capon, demeurant à *Strasbourg*, rue des Veaux, a trouvé un remède souverain pour toutes les espèces de goutte & de rhumatisme : il ose assurer avec la confiance qu'une suite d'expériences couronnées du plus heureux succès lui donnent le droit d'avoir, que son remède (qui consiste en des cataplasmes qu'il applique pendant quinze jours de suite sur les jointures, de la partie affligée, qui dissipent toutes les chaleurs & enflures, font sortir toutes les humeurs vicieuses quelque abondantes qu'elles puissent être, & procurent au bout de deux jours la cessation entière de toutes les douleurs) est de tous les remèdes qui ont été annoncés jusqu'à présent le plus spécifique, & le plus précieux. Le Sieur Capon exige pour la cure absolue, pendant & après la guérison, un régime modéré; & moyennant un Baume qu'il compose à l'usage de ceux qu'il a traités, il prévient les retours des accès de cette cruelle maladie, que pourroient avoir occasionnés des excès contraires au régime qu'il prescrip. Il a soulagé depuis plusieurs années bien des personnes de distinction de l'un & de l'autre Sexe, dont il a des certificats revêtus des formalités Juridiques nécessaires à leur authenticité; il a même remédié à ces maux, l'orsque, par une suite d'années ils étoient invétérés de façon à ne laisser aucune espérance au malade. Il se flatte enfin avec justice d'être parvenu à mettre une digue à ce cruel fléau d'une partie du genre humain. Il faut affranchir les Lettrés.